

2017

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

2017-- 2019

NOV 2016



RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

Photo: WFP RCA/Donaig Le Du

POPULATION
TOTALE

4,6M

PERSONNES
DANS LE BESOIN

2,2M

PERSONNES
CIBLÉES

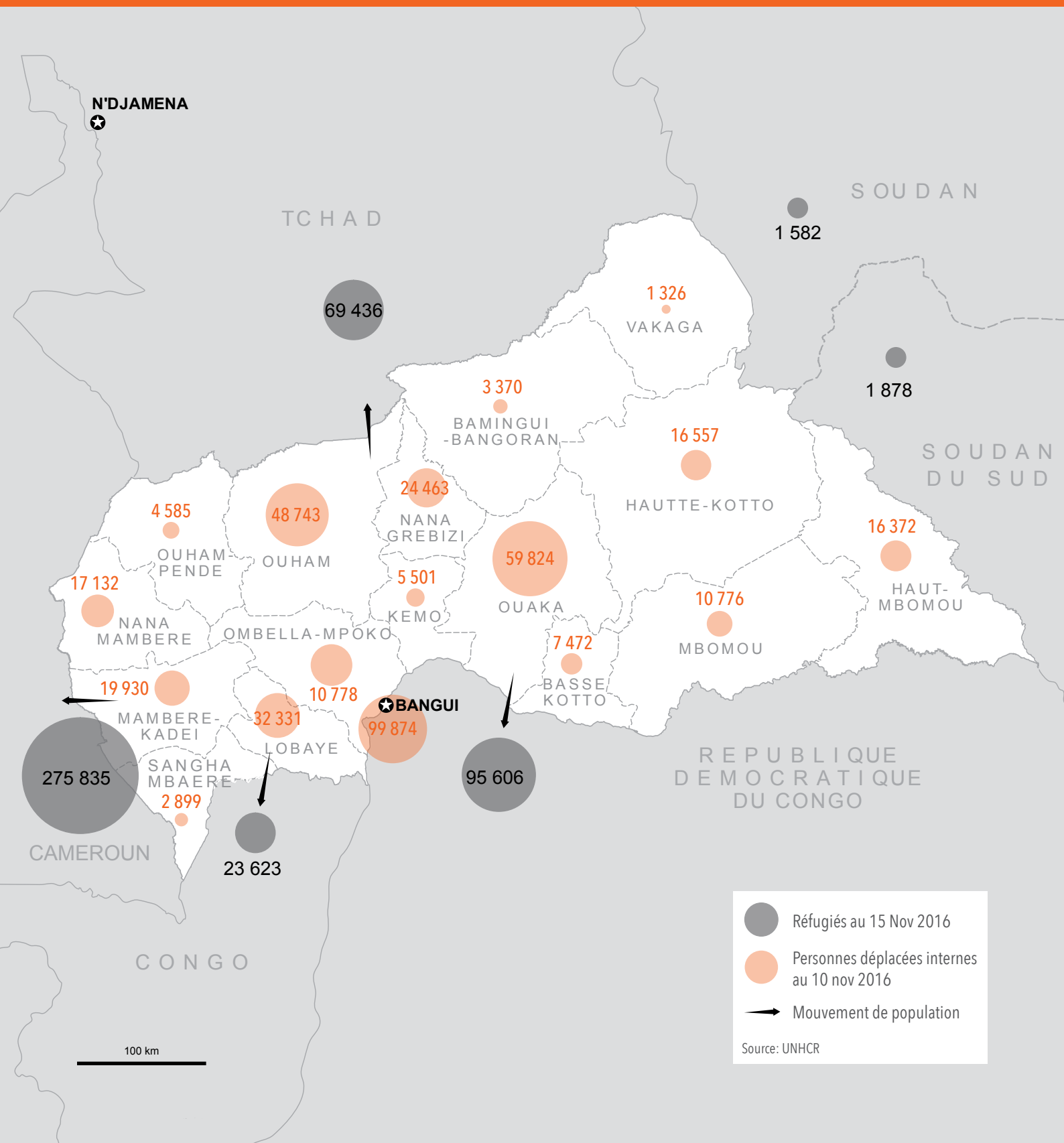
1,6M

DEPLACÉES
INTERNES

384 884

BUDGET
(US\$)

399,5M



● Réfugiés au 15 Nov 2016
● Personnes déplacées internes au 10 nov 2016
→ Mouvement de population
Source: UNHCR

TABLE DES MATIÈRES

Partie I: Stratégie du pays	03
Préface.....	04
Plan de réponse humanitaire	05
Aperçu de la crise	06
Objectifs stratégiques.....	09
Stratégie de la réponse.....	10
Capacité opérationnelle	13
Accès humanitaire	14
Monitoring de la réponse.....	16
Résumé des besoins, cibles et budgets	17
Partie II: Plans de réponse opérationnels	19
Abris/CCCM/NFIS	20
Eau, hygiène et assainissement	22
Education	24
Logistique	26
Moyens de substance et stabilité communautaire	28
Nutrition	30
Protection	32
Santé	34
Sécurité alimentaire	36
Télécommunications d'urgence	38
Coordination	40
Plan de réponse pour les réfugiés	42
Partie III: Annexes	44

PARTIE I: STRATÉGIE DU PAYS



Préface

Plan de réponse humanitaire

Aperçu de la crise

Objectifs stratégiques

Stratégie de la réponse

Capacité opérationnelle

Accès humanitaire

Monitoring de la réponse

Résumé des besoins, cibles et budgets

PREFACE PAR

LE COORDONNATEUR HUMANITAIRE

En décembre 2013, la République centrafricaine connaissait une des crises les plus graves de son histoire avec un impact désastreux sur la situation humanitaire et les capacités déjà faibles du pays. Trois ans plus tard, la tenue des élections législatives et présidentielles et la mise en place d'institutions démocratiques nationales a suscité de grands espoirs pour sortir de cette crise et mettre un terme à la fragilité qui caractérise le pays depuis son indépendance. Le Plan de relèvement et de consolidation de la paix du Gouvernement centrafricain a mobilisé la communauté internationale autour de grandes priorités telles que le désarmement, le renforcement de l'Etat de droit, les solutions durables ou le redéploiement de l'administration et des services sociaux de base.

Cependant, les récents événements d'une violence extrême dans plusieurs localités du pays nous ont tristement rappelé la multiplicité des crises et défis auxquelles la République centrafricaine doit continuer à faire face. La nécessité de s'adapter à ce contexte aux multiples enjeux nous a conduits à entamer une réflexion sur une stratégie d'assistance humanitaire à moyen et long terme et à redéfinir ses priorités en complémentarité et synergie et sans duplication avec les efforts de relèvement du Gouvernement, dans l'esprit du Grand Bargain issu du Sommet mondial d'Istanbul sur l'action humanitaire. L'efficacité de la mise en œuvre de cette stratégie repose sur un nouveau partenariat entre acteurs humanitaires et acteurs du développement, axé sur les efforts de prévention et de renforcement des capacités.

Ainsi, ce plan de réponse humanitaire couvrira une période de trois ans (2017-19), pendant laquelle des révisions semestrielles permettront de garder une flexibilité dans l'adaptation aux besoins évolutifs des populations, notamment dans la capacité de réponse aux chocs. Les responsabilités seront progressivement transférées aux autorités nationales pour fournir les services sociaux de base et de protection. Le plan de réponse humanitaire tient compte de l'hétérogénéité des situations dans le pays et se focalise sur les activités

fondamentales d'urgence afin d'assurer la survie des populations, leur protection, et leur accès aux services sociaux de base et aux mécanismes de subsistance. La couverture d'une partie des besoins de 1.6 millions de personnes en 2017 est estimée à 399,5 millions de dollars. Je tiens à souligner auprès de nos partenaires que cette apparente diminution n'est pas le reflet de besoins humanitaires moins importants mais bien le résultat d'un effort de planification et de budgétisation mené conjointement avec les acteurs du Plan de relèvement et de consolidation de la paix. Cet exercice conjoint a permis d'estimer le nombre de personnes dont les besoins pourront être couverts par le Plan de relèvement ainsi que les ressources financières estimées. Ces besoins ne sont, par conséquent, pas pris en compte dans le Plan de réponse humanitaire afin d'éviter une duplication.

Je saisis l'opportunité pour remercier les partenaires techniques et financiers de leur soutien continu qui a permis aux acteurs humanitaires d'atteindre des progrès significatifs. Des millions de vies ont pu être sauvées grâce à ces investissements, sans oublier le dévouement des travailleurs humanitaires qui risquent chaque jour leur vie afin d'avoir accès aux populations les plus vulnérables. En mettant la protection des populations au centre de notre stratégie, en misant sur la décentralisation de la décision et de l'action, en favorisant le dialogue et l'engagement avec les communautés pour un meilleur accès humanitaire, nous nous engageons à améliorer l'efficacité de cette action et à créer des fondations solides pour la stabilisation, le relèvement et le développement de la République centrafricaine. Nous comptons sur votre mobilisation pour nous aider en ce sens, afin de consolider les acquis et ne pas anéantir les efforts investis jusqu'ici.

Fabrizio Hochschild

Coordonnateur Humanitaire

LE PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

EN UN COUP D'OEIL

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1



Les populations affectées par des chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur sécurité et leur dignité

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2



La protection des populations affectées et à risque de violations des droits humains est renforcée.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3



Les populations affectées et à risque ont accès à des services sociaux de base et leurs mécanismes de subsistance essentiels sont rétablis.

PERS. DANS LE BESOIN



2,2M

PERSONNES CIBLEES



1,6M

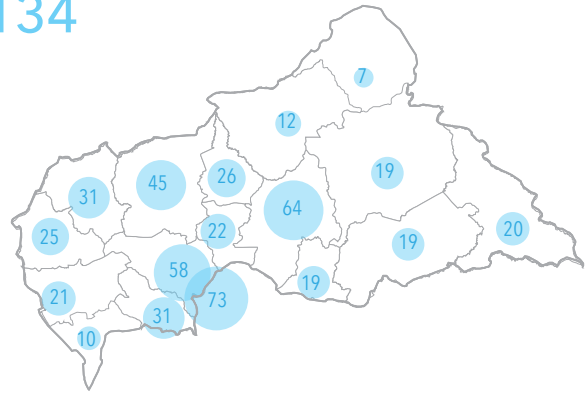
BUDGET (US\$)



399,5M

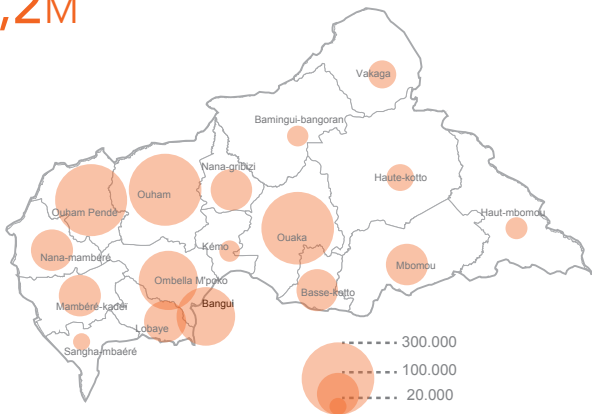
PRESENCE OPERATIONNELLE : NOMBRE DE PARTENAIRES

134



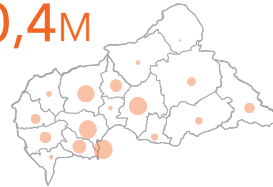
PERSONNES EN BESOIN D'ASSISTANCE HUMANITAIRE

2,2M



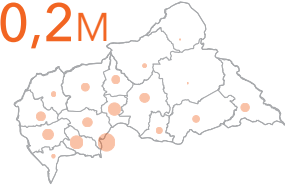
PERS. DEPLACÉES INTERNES

0,4M



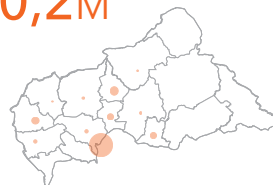
COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

0,2M



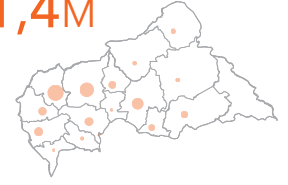
PERSONNES RETOURNÉES

0,2M

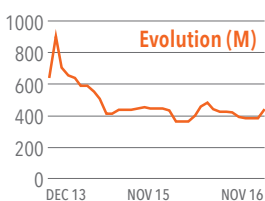


PERSONNES VULNÉRABLES

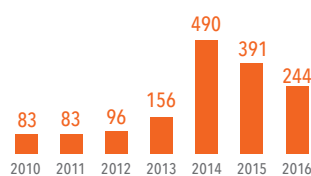
1,4M



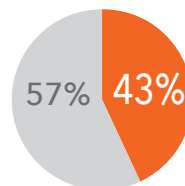
DEPLACÉES INTERNES



FINANCEMENTS REÇUS



INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PERSONNES DANS LE BESOIN

1 sur 2



APERÇU DE

LA CRISE

Facteurs sous-jacents

L'ampleur et la complexité de la crise actuelle sont sans précédent dans ce pays en République centrafricaine (RCA).

La crise politico-militaire que connaît la Centrafrique a déchiré le tissu social et a fragilisé les services publics déjà structurellement affaiblis voire inexistantes dans certaines zones du pays. Cette situation plonge la majeure partie du pays dans un état d'extrême vulnérabilité.

La pauvreté, la mauvaise gouvernance et le pillage des ressources naturelles comptent parmi les causes sous-jacentes de cette crise qui engendre des tensions intercommunautaires, des affrontements entre groupes armés ainsi que les activités criminelles commises en toute impunité. De cette situation résulte une insécurité persistante et grandissante sur la totalité du territoire de la RCA détériorant ainsi la situation humanitaire déjà précaire. La méfiance et les rancœurs entre communautés ont été marquées par une dynamique de violence cyclique dans laquelle des attaques sur des personnes ou des groupes entraînent des représailles, souvent à grande échelle et difficilement prévisibles.

Les groupes armés sont de plus en plus fragmentés et se disputent le contrôle des axes routiers et de certaines localités. Les racines communautaires que revendiquent la plupart de ces groupes entraînent régulièrement le ciblage des populations civiles. Par ailleurs, l'activité des groupes armés, les déplacements des populations, la question difficile du retour sont des marqueurs essentiels pour anticiper les risques et les besoins humanitaires. Ces facteurs sont autant d'éléments qui permettent d'analyser les différentes zones d'intervention humanitaire.

Les préfectures du Nord-Ouest et du Centre ont connu une saison de transhumance particulièrement violente en 2016 avec des groupes armés qui se sont affrontés pour le contrôle des couloirs de transhumance ou la protection des troupeaux. Ces affrontements génèrent de nombreux mouvements de population. Ces crises chroniques liées à la transhumance fragilisent grandement les avancées vers une normalisation de la situation sécuritaire.

Les lignes de tensions propres à la crise se situent dans les préfectures du Nord-Ouest, du Centre et du Sud-Ouest où se cristallisent les tensions politiques. Les événements de violence à Kaga Bandoro en septembre 2016 et leurs répercussions sur la situation dans le reste du pays illustrent

la difficulté de maintenir un espace humanitaire fonctionnel afin de répondre aux urgences. Les questions de perception sont également essentielles pour protéger l'espace humanitaire dans un contexte où la mission des Nations Unies en RCA (MINUSCA) est de plus en plus prise à partie par les belligérants et contestée par l'opinion.

Les difficultés rencontrées dans la mise en place d'un processus de Démobilisation Désarmement et Réinsertion (DDR) dans le pays restent majeures. Toutefois les épisodes réguliers de violence qu'ont connus certaines parties du pays depuis mai 2016 montrent bien l'urgence et la nécessité du processus DDR.

La crise en RCA est l'une des plus graves au monde. Alors que les pics de violences extrêmes tendent à diminuer, les conflits locaux résultant notamment de tensions intercommunautaires, de la transhumance, d'affrontements entre groupes armés ou d'attaques arbitraires de la population civile, persistent. L'analyse du contexte centrafricain peut se faire au travers de zones géographiques distinctes aux dynamiques souvent spécifiques et indépendantes. L'une des conséquences de la violence est le déplacement des populations. A la fin de l'année 2015, 450 000 personnes déplacées étaient comptabilisées tandis qu'à la fin du mois de septembre 2016, ce nombre était ramené à 384 884¹, soit une diminution de 14,27%. A contrario, le nombre de personnes réfugiées dans les pays limitrophes a augmenté de 2,24 %², passant de 442 069 en juillet 2015 à 467 960 en septembre 2016. Quelques 18,21% de la population totale en Centrafrique, soit 4,6 millions³ de personnes, sont soit des personnes déplacées soit des réfugiés.

Les violations des droits humains et les crimes de guerre sont quotidiens. Cela inclut des assassinats, des actes de tortures, des viols, ou encore la réduction de la liberté de circulation (enclave). Le conflit a des impacts différents selon les personnes, les sexes et les âges. Parmi les violations compilées par le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (OHCHR), 77% des victimes sont des hommes, 12% sont des femmes, 7% sont

1. La stratégie de réponse humanitaire se base sur le nombre de personnes déplacées et réfugiées issu du rapport statistique de réfugiés (UNHCR) du mois de septembre 2016. Cependant le dernier rapport statistique de réfugiés du mois d'octobre montre une légère augmentation avec 420 681 déplacés internes.

2. Cluster Protection, UNHCR

3. RGPH 2003, OCHA

des garçons et 4% sont des filles. Les hommes sont plus affectés par les exécutions arbitraires, les arrestations et les détentions arbitraires, les traitements cruels, inhumains et dégradants ainsi que les extorsions. Les femmes et les filles sont plus affectées par les enlèvements, les accusations liées à la sorcellerie et les violences sexuelles. Le viol est un problème majeur en Centrafrique. Alors qu'en 2015, 693 viols avaient été pris en charge dans des structures de santé, au cours du 1er semestre 2016, 501 cas dont 81 sur mineurs avaient déjà été comptabilisés par des acteurs de la santé.

La fracture intercommunautaire est également un défi à la protection. Si les rivalités entre communautés ont toujours eu une influence sur la vie politique et sociale centrafricaine, jamais le pays n'a connu une crise communautaire d'une telle ampleur. Malgré un semblant de normalisation des relations dans certaines zones du pays et la fin des affrontements directs, le tissu social préexistant est brisé et la confiance entre les communautés très largement rompue. Environ 36 000 personnes vivent toujours dans 7 enclaves réparties dans le pays avec une liberté de circulation limitée à quelques kilomètres et une situation sécuritaire extrêmement précaire. Les tensions intercommunautaires sont également importantes dans les zones de retours spontanés où les questions foncières et de logements, terres et biens cristallisent résistances et dissensions, conduisant parfois à des épisodes de

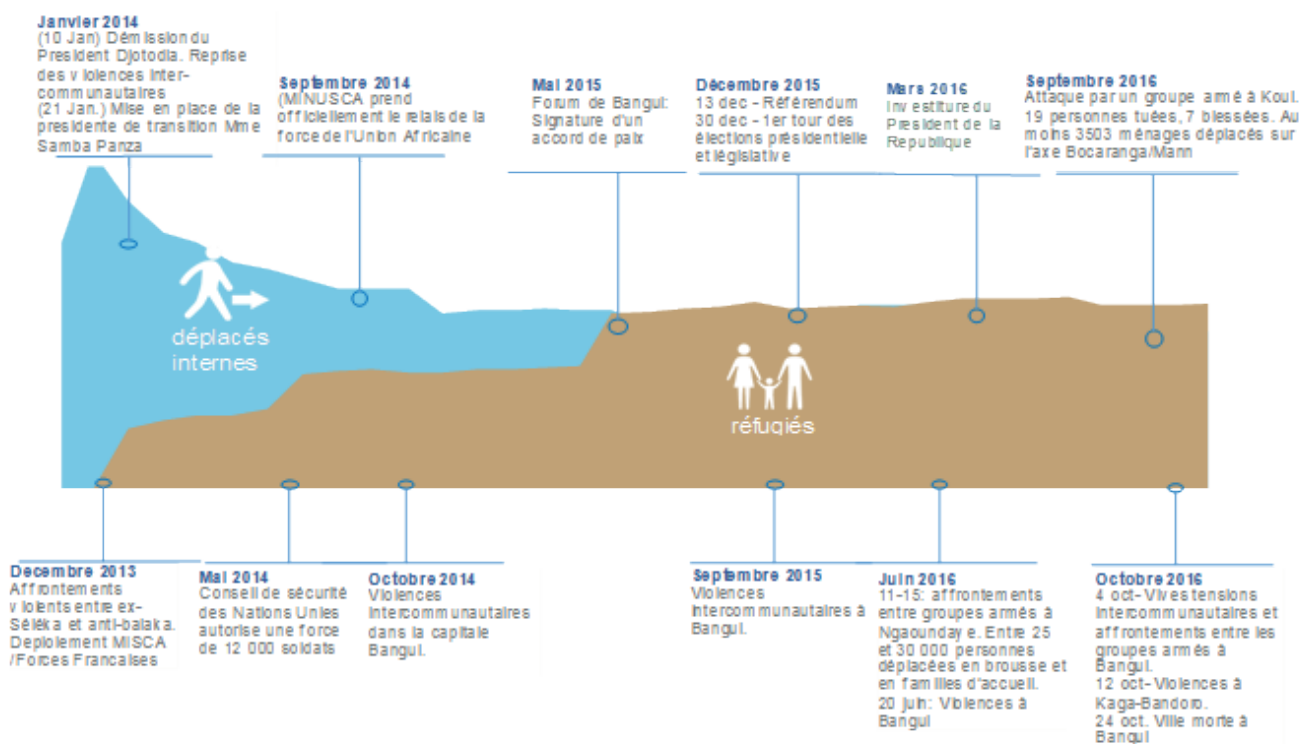
PROBLEMES CLES

- ☀ Déplacement massif de population
- ☀ Effondrement de l'Etat et absence de services publics

violences.

La transhumance génère, de manière cyclique, jusqu'à 50% des cas d'assassinats, de déplacements forcés et de destruction de biens durant la saison sèche. Ce phénomène, qui touche également les relations communautaires entre populations nomades peulhs et populations sédentaires n'est pas nouveau. Il a cependant pris une dimension sans précédent depuis le début des années 90 et plus particulièrement encore durant cette dernière crise. Les tensions liées au passage du bétail dans les zones agricoles cultivées qui se réglaient autrefois à l'amiable font désormais l'objet de confrontations parfois très violentes. La communauté humanitaire devra s'attacher à adresser ces problèmes de protection en i) renforçant les actions de prévention et de plaidoyer du sous-groupe de

CHRONOLOGIE DE LA CRISE



travail sur la transhumance, ii) contribuant à mettre en place des mécanismes de médiation, de dialogue et de prévention des conflits liés à la transhumance, iii) poursuivant le plaidoyer auprès de la MINUSCA pour la sécurisation des couloirs de transhumance.

L'effondrement de l'administration publique constitue un facteur aggravant de la situation humanitaire. La fin de la période de transition politique marquée par la prise de fonction, en mars 2016, d'un Président de la République démocratiquement élu, a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le redéploiement de l'autorité de l'Etat à travers le territoire. Cependant, le manque de capacité, voire l'absence de représentants de l'Etat dans certaines régions ne permet pas le développement de services sociaux de bases qui, pour l'instant, sont assurés en grande partie par les partenaires humanitaires. Les acteurs humanitaires couvrent environ 50% du territoire national dans leur action d'appui aux structures sociales étatiques et d'assistance à la population.

Les communautés vivant le long des lignes d'affrontements entre les groupes armés dans le Centre, le Nord-Ouest et le Sud-Est du pays, ainsi que les populations enclavées sont les plus touchées par l'insécurité. Celles qui vivent dans le Nord et le Nord-Est, pour la plupart marginalisées, n'ont pas d'accès aux services de base depuis des décennies. Au total, 1 273 926 personnes ont besoin d'une assistance en santé. L'accès aux services de santé de base et de qualité est très insuffisant. L'insécurité alimentaire affecte au moins 28% de la population. Plus de 180 000 personnes font face à une situation de malnutrition aiguë. La malnutrition chronique touche 364

000 enfants dans tout le pays. Les carences structurelles en matière d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ont été aggravées. Le manque d'accès à l'eau potable associé à de mauvaises habitudes en matière d'hygiène a contribué, depuis juillet 2016, au développement d'une épidémie de choléra. Dans le domaine de l'éducation, 2 336 écoles sont fonctionnelles tandis qu'au moins 461 ne le sont toujours pas¹. En effet, l'insécurité, le manque d'enseignants, le déplacement de population, la destruction des locaux scolaires voire leur occupation par des groupes armés restent des problèmes majeurs.

L'action humanitaire intervient pour atténuer les conséquences de cette situation. Par conséquent, la poursuite des efforts est essentielle dans les zones où des tensions récurrentes perturbent ces services et où le déploiement effectif de l'Etat prendra encore du temps.

1. Cartographie du Ministère de l'Education, 2016

OBJECTIFS

STRATÉGIQUES

La réponse sera centrée autour de trois objectifs stratégiques



1 Sauver des vies : Les populations affectées par des chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sécurité et leur dignité.

Fournir aux personnes vulnérables une aide humanitaire d'urgence coordonnée et de qualité nécessaire à leur survie. L'assistance est délivrée aux populations victimes de chocs, qu'ils soient de nature sécuritaire, sanitaire ou naturelle. Ces derniers sapent leur résilience et aggravent leur précarité. Les capacités des acteurs humanitaires sont renforcées en matière de préparation et d'alerte précoce afin que leurs actions puissent anticiper les chocs et réduire leurs impacts sur les populations. L'approche est multisectorielle, conforme aux principes humanitaires et assure la dignité des personnes en adaptant la réponse en fonction du sexe, de l'âge et de tout autre facteur déterminant.



2 Respecter les droits fondamentaux : La protection des populations affectées et à risque de violations des droits humains est renforcée.

L'aide humanitaire d'urgence concourt à la protection des personnes victimes de violences qu'elles soient de nature inter communautaire ou perpétrées par des éléments armés. Une approche sensible au conflit conforme au principe du « ne pas nuire » est privilégiée notamment lorsque les acteurs humanitaires interviennent dans des contextes spécifiques comme ceux liés à la transhumance ou aux accusations de sorcellerie. Pour ce faire, l'analyse et la compréhension des traditions culturelles et coutumières sont fondamentales. Les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, font l'objet d'une prise en charge adaptée et spécifique. La prévention et la sensibilisation aux risques et aux conséquences des conflits sont au cœur de l'action humanitaire



3 Préserver la dignité : Les populations affectées et à risque ont accès à des services sociaux de base et leurs mécanismes de subsistance essentiels sont rétablis.

Dans une crise de sous-développement chronique l'action humanitaire renforce les moyens de subsistance et la capacité de résilience des personnes vulnérables dans l'objectif de contrebalancer la précarité des services sociaux de base et l'absence de filets de protection sociale. Dans l'attente de résultats des projets de développement et de redéploiement effectifs des services déconcentrés de l'Etat, les acteurs humanitaires maintiennent un accès des populations à des services minimum en santé, eau, hygiène et assainissement, en sécurité alimentaire et en éducation. Ces services doivent être adaptés et accessibles en fonction des besoins et intérêts des populations dans le respect des critères de sexe et âge.

STRATÉGIE DE RÉPONSE

La République centrafricaine (RCA) traverse une crise complexe, dans laquelle l'action humanitaire doit, plus que jamais, être mise en œuvre dans le respect des principes fondamentaux qui la guide.

Dans la mesure de leurs capacités, les acteurs humanitaires s'efforcent d'assurer un accès aux services sociaux de base à la population et placent au centre de leurs actions la protection des personnes vulnérables.

La communication à deux sens avec les communautés affectées éclaire la prise de décisions à tous les niveaux de la coordination humanitaire. Cette approche basée sur le principe de rédévabilité renforce l'acceptation auprès des communautés.

Les acteurs humanitaires et de développement se coordonnent dans l'objectif de garantir une couverture d'assistance adaptée et accessible à tous les groupes de la population affectée, en tenant compte de leur sexe et leur âge.

L'Équipe humanitaire pays (EHP) a décidé d'élaborer un Plan de Réponse Humanitaire (PRH) sur trois ans, couvrant la période de 2017 à 2019 pour mieux s'articuler avec la planification de la stratégie de développement en cours (RCPCA). L'analyse menée conjointement dans le cadre du développement du PRH et du RCPCA révèle que la situation est loin d'être homogène sur l'ensemble du territoire, notamment en ce qui concerne la sécurité, les conditions de protection de la population, l'état physique et de fonctionnement des infrastructures de base et la disponibilité des agents de l'Etat sur le terrain.

Les principes directeurs et les critères suivants ont été dégagés pour articuler la réponse humanitaire (PRH) et le relèvement (RCPCA) afin d'éviter toute duplication et d'initier dès que possible le transfert progressif des responsabilités aux Autorités nationales pour fournir les services sociaux de base et de protection. L'application de ces principes et critères permettra de délimiter de façon plus précise les activités dans les domaines respectifs de l'humanitaire et du relèvement tout en gardant une flexibilité en fonction du contexte, des besoins et des capacités.

Approche

La centralité de la protection dans la réponse humanitaire. L'EHP a élaboré une stratégie de protection pour guider tous ses membres afin de veiller à ce que les personnes déplacées, les populations à risque et d'autres personnes affectées soient à mesure de jouir de leurs droits. La vision globale de la stratégie protection de l'EHP est double : s'assurer que l'ensemble des intervenants humanitaires intègre la protection transversale dans ses programmes de réponse en y incorporant de manière systématique les principes de protection pour la promotion d'un accès effectif, sûr et digne des personnes affectées en fonction du sexe et de l'âge. Ensuite, développer un plaidoyer afin de maintenir et de réaffirmer la notion d'espace humanitaire comme espace neutre pour permettre aux acteurs humanitaires d'avoir un accès libre et impartial aux populations vulnérables au nom des principes d'humanité et du respect de la dignité.

Dans les zones où l'autorité étatique peine à se redéployer la présence des acteurs humanitaire est un facteur de stabilité et de protection pour la population. Conformément au PRH, l'action humanitaire se concentrera sur la réponse aux besoins

des personnes vulnérables et notamment les personnes déplacées ou retournées dans leur zone d'origine, les réfugiés ainsi que les personnes en situation de vulnérabilité extrême qui sont identifiées dans le cadre du suivi de protection. L'action humanitaire d'urgence répondra aux besoins des personnes victimes de chocs, qu'il s'agisse de catastrophes naturelle, sanitaire ou sécuritaire.

A contrario, le RCPCA a pour objectif la mise en œuvre de projets à long terme qui visent les causes profondes de la fragilité structurelle du pays. Ces projets permettront par exemple, le développement des capacités nationales tout en améliorant les conditions de vie de la population. Le RCPCA englobe dès lors l'appui à la planification nationale et décentralisée, le développement de cadres stratégiques et normatifs multisectoriels et sectoriels ainsi que des stratégies et des plans de renforcement des capacités.

La mise en œuvre du PRH et du RCPCA nécessitera une coordination continue et fera l'objet de révisions deux fois par an afin (i) d'identifier les zones géographiques où le relèvement peut prendre le relais des actions humanitaires tout en transférant progressivement la responsabilité d'assurer les services sociaux de base et de protection aux Institutions nationales; (ii) de déterminer les complémentarités des actions de relèvement par rapport aux actions humanitaires en cours; (iii) de préciser la nature et les méthodes de mise en œuvre des interventions humanitaires et de relèvement et (iv) de préciser le ciblage des bénéficiaires dans les zones d'intervention.

Les interventions humanitaire et de relèvement devront être mises en œuvre dans le respect des principes du "Ne pas nuire" afin de renforcer la cohésion sociale et de prévenir tout risque d'éclatement de nouveaux conflits intra ou intercommunautaires.

La rédevabilité envers les populations affectées. L'engagement et la rédevabilité envers les populations affectées doivent être renforcés au travers de la mise en place d'un modèle de service commun qui tiendra compte du contexte, de l'âge et du genre. Ce mécanisme commun comprendra un système de diffusion d'informations humanitaires aux populations affectées et un mécanisme commun de feedback pour recueillir des retours d'informations des communautés. Les feedbacks des populations, qui seront désagrégés et analysés, pourront être utilisés pour réajuster la réponse tout au long du cycle humanitaire. Le mécanisme de service commun de diffusion et de feedback sera placé sous la direction de l'ICC via le groupe (ad hoc) du travail « Communication avec les Communautés » et jouera le rôle de support pour l'ensemble de l'équipe humanitaire pays y compris les différents Clusters.

Programmes basés sur les transferts monétaires (PTM).

En République centrafricaine, la population fait face à des défis majeurs et complexes notamment en raison d'un accès restreint à des activités génératrices de revenus ainsi qu'à une quasi-impossibilité de recourir aux marchés, aux transferts financiers et aux mécanismes d'épargne. Les programmes utilisant les interventions basées sur les transferts monétaires (PTM) permettent d'assurer le respect de la dignité des personnes et la continuité du mode de vie des communautés

en leur laissant le choix de définir leurs propres besoins et en créant un pont entre l'aide humanitaire et le développement grâce à l'appui de projets de résilience et au renforcement des marchés locaux. Cette approche, qu'elle soit en espèce ou en nature permet à la population vulnérable d'être autonome et d'utiliser les ressources locales disponibles et doit faire partie intégrante de la réponse humanitaire.

En l'absence d'infrastructures socio-économiques solides et d'accès humanitaire garanti, le transfert monétaire est difficile à mettre en place. Cependant, dans l'hypothèse où les conditions sécuritaires s'amélioreraient et où les marchés financiers redeviendraient fonctionnels, les programmes des interventions en cash pourraient s'avérer être une plus-value considérable. Des projets de ce type sont déjà mis en œuvre en RCA et seront renforcés dès que le contexte y sera favorable. Dans ce cadre, et conformément aux actions mises en œuvre en 2016, le partage de l'information et la coordination entre les partenaires humanitaires, les Clusters et le Groupe de travail PTM seront des éléments clés pour mettre ces programmes au centre de leurs actions pour les prochaines années.

Décentralisation de l'action humanitaire. La prise de fonction en mars 2016 d'un Président de la République démocratiquement élu, a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives en terme de décentralisation de l'autorité de l'Etat à l'extérieur de Bangui. Cependant les capacités des Autorités du pays sont largement insuffisantes pour répondre aux multiples défis et besoins humanitaires d'une façon efficace et décentralisée. Une différence substantielle du niveau de capacités (en termes de compétences et de ressources) est constatée entre les structures nationales à Bangui et celles des services déconcentrés au niveau régional et préfectoral¹. La complexité et l'hétérogénéité de la situation humanitaire en République centrafricaine nécessite une analyse et une prise de décision renforcée au niveau décentralisé afin de garantir une réponse adaptée, avec des mécanismes de réponse plus flexibles, gérés au niveau local. Dans ce sens, la communauté humanitaire a renforcé ou a activé des structures de coordination régionales, parfois en concertation avec les autorités étatiques, ce qui montre déjà une volonté de décentralisation en matière de gestion de la crise avec le bon fonctionnement des structures sous régionales ainsi qu'une prise de décision décentralisée.

Il faut mentionner les mécanismes déjà existants qui concourent à l'établissement de structures de gestion de crise garantissant ainsi une meilleure coordination et efficacité de la réponse. Dans cet esprit, l'Equipe humanitaire pays a élaboré un plan de contingence national décliné de façon décentralisée avec des plans de contingences régionaux (zones Ouest, Est et Centre). Dans cette volonté de décentralisation, la coordination de la réponse est assurée par le niveau concerné qui déterminera le besoin d'appui dont il a besoin de Bangui. La réponse comprend également le pré-positionnement de stocks d'urgence, notamment au niveau des Clusters Santé, Nutrition, EHA, Sécurité alimentaire et CCCM/Abris/NFI.

1. Analyse des capacités institutionnelles du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion du Genre et de l'Action Humanitaire pour la Gestion des risques de catastrophe et de la préparation à la réponse. 2016

Le RRM (Mécanisme de réponse rapide), opérationnel en RCA depuis 2013, continuera à soutenir la communauté humanitaire et à faire face aux différentes situations d'urgence dans le pays. En 2017, le RRM maintiendra sa capacité de veille humanitaire, d'évaluation multisectorielle (MSA) et de réponse rapide aux besoins urgents identifiés suite à un choc de moins de trois mois ayant entraîné des conséquences humanitaires. Le RRM interviendra en dernier recours uniquement et toujours en étroite coordination avec les Clusters clés. Par ailleurs, le RRM aura pour objectif de multiplier des approches d'aide humanitaire alternative, lorsque cela est possible, tels que les foires NFI. Il poursuivra l'approche des SMART Rapide qui a été défini avec le Cluster nutrition afin d'obtenir des données fiables pour une prise de décision rapide concernant les réponses d'urgence en nutrition. En 2017, le RRM prévoit de cibler 100 000 personnes en réponse rapide NFI et 60 000 personnes en EHA et de réaliser un total de 70 évaluations multisectorielles. La rédévabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires RRM grâce aux actions suivantes : 1) suivi des distributions de l'aide humanitaire effectuées par les partenaires RRM à travers des enquêtes rapides de perception des communautés affectées grâce à la plateforme Ureport ou autre mécanisme à base communautaire ; 2) récolte des perceptions des bénéficiaires ; 3) évaluations post distribution conduites systématiquement après chaque distribution NFI ou intervention EHA.

Une réponse adaptée et accessible aux populations affectées en fonction de leur sexe et leur âge. Les conflits et les situations de crise ayant des impacts profondément différents sur les femmes, les filles, les garçons et les hommes, les acteurs humanitaires devront assurer que tous ces catégories de personnes soient consultées séparément pendant les analyses de besoins. Lors de la programmation, cette information permettra une approche différenciée et adaptée des activités. Identifier et répondre aux différents besoins des populations en fonction de leur sexe et de leur âge sera un critère clé lors de l'allocation des fonds. Ainsi, la communauté humanitaire se fixe un minimum de 85% de projets financés par les fonds communs (HF et CERF) intégrant la dimension genre de manière consistante (codés 2 dans le IASC Gender Marker).

Renforcer la protection des civils et l'accès humanitaire à travers la négociation, la médiation et le dialogue humanitaire.

Si elle trouve son origine dans des carences structurelles profondes, la crise centrafricaine est alimentée par deux sources immédiates : la fracture intercommunautaire et la présence active de groupes armés. Intervenir dans le contexte centrafricain requiert donc un engagement avec tous les acteurs non seulement pour des raisons éthiques qui tiennent au respect des principes de neutralité et d'impartialité, mais également pour des raisons d'efficacité opérationnelle notamment en ce qui concerne la protection et l'accès humanitaire. Les initiatives menées en ce sens en 2015 et 2016 ont permis d'engager des dialogues entre représentants de la société civile, autorités, acteurs humanitaires, forces

POINTS CLES



Augmentation des besoins humanitaires



Nouvelles vagues de déplacement



Réduction de l'accès

internationales et groupes armés, et ont permis d'aboutir à des solutions négociées favorisant la réduction de la violence, l'accès humanitaire et la protection des civils. En 2017, la communauté humanitaire renforcera et amplifiera ses actions en matière de protection et d'accès humanitaire à travers des initiatives de négociation, de médiation et de dialogue humanitaire. Des efforts seront déployés pour assurer une participation inclusive, promouvant la participation effective des hommes et des femmes dans ces initiatives, y compris des jeunes. Des formations spécialisées seront proposées dans ce domaine aux agences et aux acteurs humanitaires en étroite collaboration avec les affaires civiles et la section protection des civils (POC) de la mission de maintien de la paix en Centrafrique. Une communauté de pratiques ainsi que des lignes directrices et méthodologiques seront développées afin d'assurer la supervision et la qualité technique de ces interventions.

Renforcer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières et l'articulation des financements humanitaires et de relèvement. Afin de faire face à la réduction anticipée des financements humanitaires en 2017 en soutien au plan de réponse humanitaire, le plaidoyer pour la mobilisation des ressources sera renforcé. Le renforcement de la coordination entre bailleurs humanitaires sera poursuivi en s'appuyant sur l'architecture de la coordination mise en place depuis 2015. Ce plaidoyer sera soutenu par un suivi régulier du financement de la réponse et sera organisé grâce au Financial Tracking System permettant une analyse régulière des opportunités et des gaps de financement qui seront partagés avec l'Equipe humanitaire pays et le Groupe de coordination intersectoriel pour soutenir la coordination de la réponse. Le Fonds humanitaire en RCA ambitionnera de rester un mécanisme de financement majeur de la réponse humanitaire avec l'organisation de deux allocations par an. Les conclusions du Sommet mondial humanitaire de 2016 sur le financement humanitaire et notamment le lancement du «Grand Bargain» seront aussi prises en considération et contextualisées à la situation en République centrafricaine. Enfin, avec le lancement du RCPA, des passerelles seront créées avec l'arrivée de nouveaux financements pour les activités de relèvement rapide et permettre dès lors une utilisation optimale des ressources financières limitées tenant

compte de la complémentarité des actions pour assurer un impact maximal sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

Hypothèses de planification

La crise centrafricaine est une crise d'extrême pauvreté liée à des carences structurelles à l'intérieur de laquelle s'enchâssent des conflits armés chroniques qui freinent toutes tentatives de développement des services sociaux de base.

Les hypothèses de planification pour les trois prochaines années ont été définies par l'Equipe humanitaire pays à l'aide d'une analyse contextuelle des principaux facteurs de la crise. Ces hypothèses mettent en évidence trois zones géographiques distinctes dans lesquelles, les contextes humanitaire, sécuritaire et structurels varient et, par conséquent, imposent aux partenaires humanitaires des stratégies d'interventions propres à chacune d'entre elles. Dans la mesure du possible, les projets mis en œuvre par ces partenaires porteront en leur sein des objectifs durables afin de favoriser l'arrivée des acteurs du développement et de créer un cercle vertueux de sortie de crise.

La zone 1 (Cf. carte) couvre le Nord-Ouest, le Centre et le Sud-Est du territoire. Dans ces régions, l'aide humanitaire d'urgence aux personnes victimes des violences est prioritaire. La présence de groupes et de bandes armées y génère des conflits violents qui entraînent le déplacement de populations vers des sites de déplacés, en brousse, ou vers les pays limitrophes. Les préfectures de l'Ouham, de la Nana-Gribizi et de la Ouaka sont particulièrement touchées par ces violences. Dans le Sud-Centre et Est du territoire, le long de la frontière entre la RCA et la RDC, de multiples exactions sont perpétrées à l'encontre de la population par des groupes et des bandes armées parmi lesquels s'illustrent notamment les éléments de la Lord's Resistance Army (LRA)¹. La répétition d'incidents de sécurité visant les partenaires humanitaires ou leurs biens peut les contraindre à relocaliser temporairement leurs personnels et à y suspendre provisoirement leurs activités. La réduction de l'espace humanitaire a un impact extrêmement négatif sur la vulnérabilité des personnes qui, très souvent, ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence, notamment les femmes et les enfants. En outre, les conflits intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs au cours des périodes de transhumance saisonnières aggravent davantage les besoins de la population, notamment en matière de protection et de sécurité alimentaire.

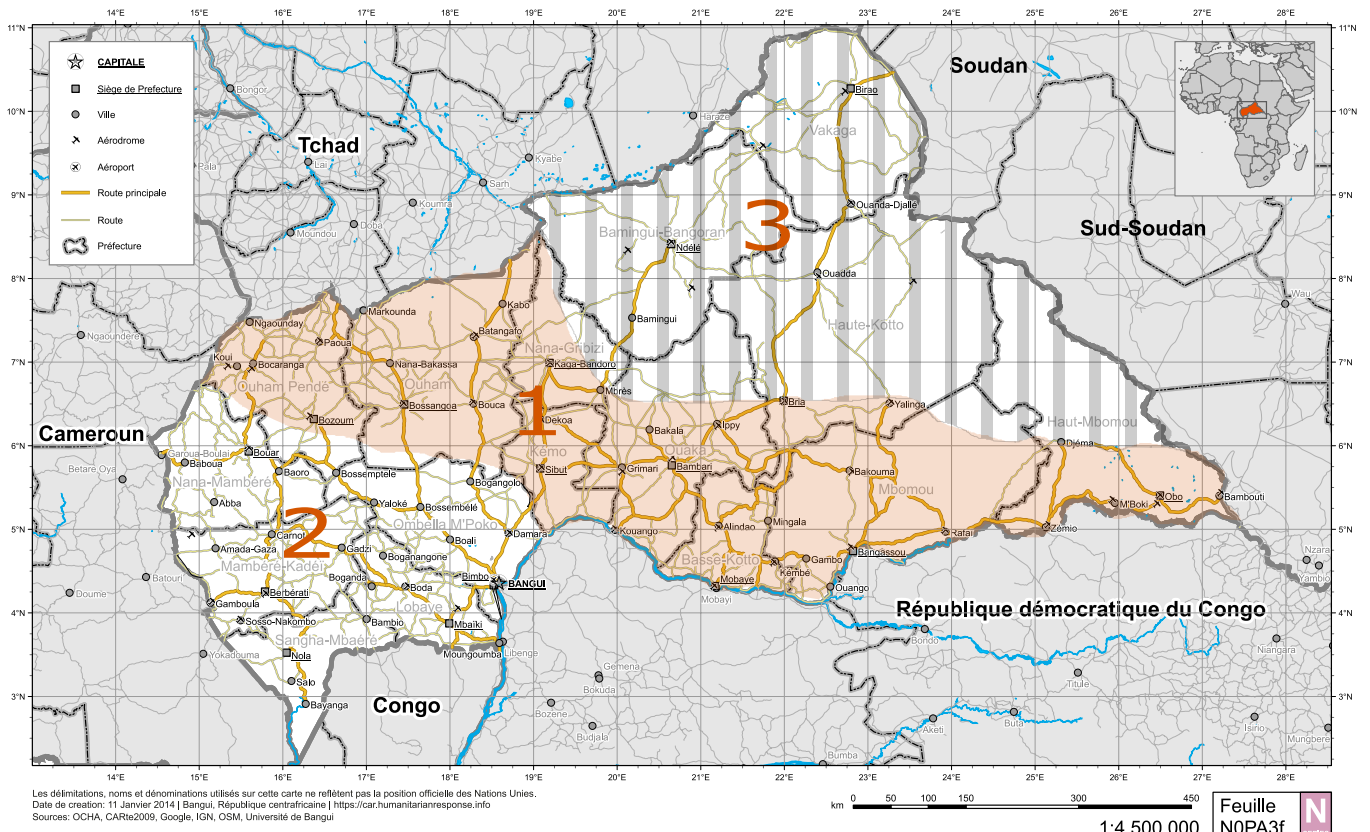
La zone 2 (Cf. carte) couvre le Sud-Ouest du pays où des retours de personnes réfugiées au Cameroun sont observés notamment dans les préfectures de la Mambéré-Kadeï et de la Nana-Mambéré. Les personnes retournées d'obédience musulmane sont fréquemment confrontées à des conflits intercommunautaires et de réintégration. Leurs maisons sont soit détruites, soit occupées et leurs retours provoquent de vives tensions liées aux problèmes fonciers (Logements, Terres et Biens (LTB)) qui risquent de raviver des conflits

intercommunautaires. Ces tensions ont nécessairement un impact sur leur libre circulation et, par ricochet, freinent l'avancée des activités de cohésion sociale. Dans ce contexte, des activités de relèvement sont néanmoins possibles. L'insécurité et la vétusté de la majorité des infrastructures routières réduisent les capacités des partenaires humanitaires à évaluer, dans leur totalité, les besoins en assistance et en protection des personnes vulnérables.

La zone 3 couvre le Nord-Est du territoire où les affrontements violents et les déplacements de population sont moins nombreux que dans le reste du pays. Le facteur essentiel de la crise n'est pas l'insécurité mais bien un sous-développement chronique qui provoque des carences extrêmes en matière d'accès de la population aux services sociaux de base. L'absence de réseaux routiers est l'une des contraintes majeures dans cette zone. Sa relative stabilité sécuritaire permettrait néanmoins aux acteurs du développement d'y inaugurer notamment des projets de réhabilitation des axes routiers.

Compte tenu de ses spécificités et dynamiques propres, la ville Bangui sera considérée comme une zone spécifique et indépendante.

1. L'Armée de résistance du Seigneur



CAPACITÉ

OPÉRATIONNELLE

La capacité opérationnelle a légèrement augmenté, mais reste insuffisante pour répondre à l'ampleur et à la complexité de la crise. Le sous-financement de l'aide reste une entrave majeure. En septembre 2016, seulement 33% des financements pour la réponse humanitaire était mobilisé, un niveau largement insuffisant pour apporter un service minimum indispensable aux populations affectées

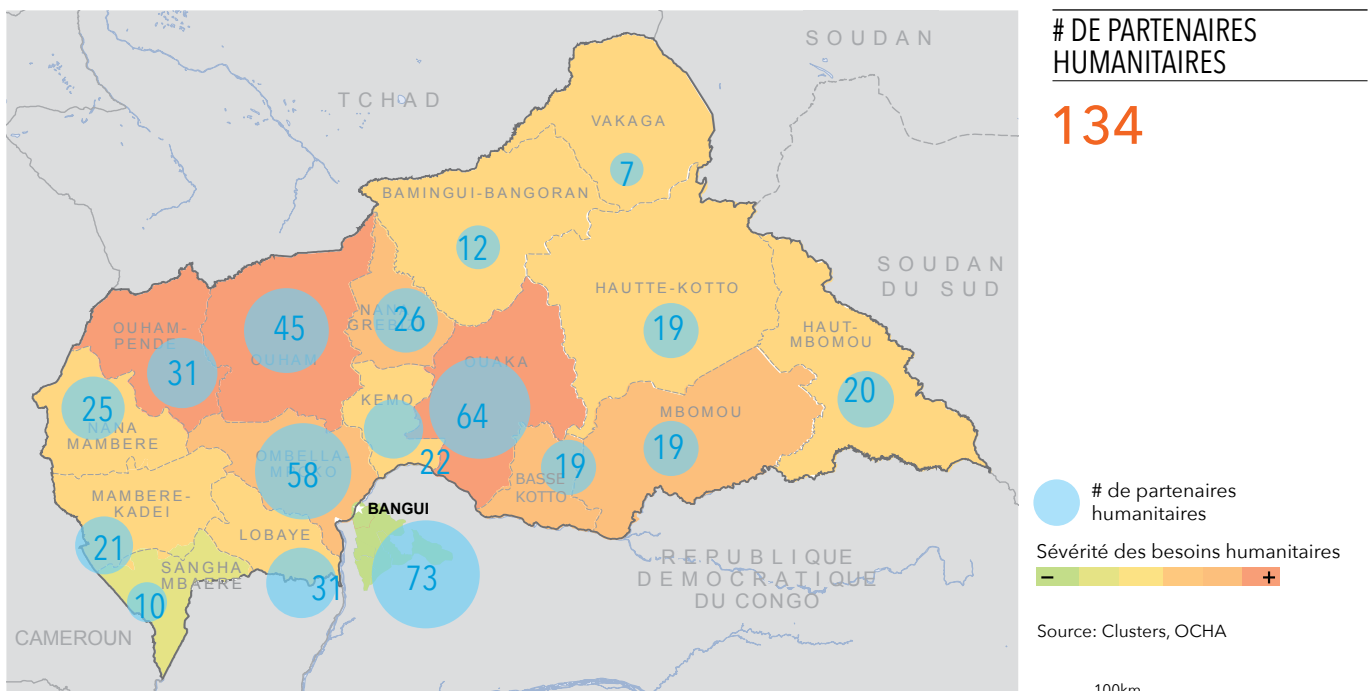
Les actions humanitaires sont menées par des organisations humanitaires établies dans le pays depuis le début de la crise en 2013 ou avant. La plupart se sont repositionnées en fonction des différentes phases d'analyses des besoins conduites au courant des dernières années. Les recommandations du rapport de la mission STAIT ont été appliquées et ont permis un meilleur déploiement des partenaires sur l'ensemble du territoire.

Les allocations de fonds HF, CERF ainsi que des autres bailleurs ont permis de renforcer la présence humanitaire, de maintenir les capacités opérationnelles des partenaires de mise en œuvre et de renforcer la collaboration avec les structures locales et services de l'Etat à différents niveaux. Actuellement la présence des acteurs humanitaires opérant dans le pays est de 134 partenaires (66 ONG nationales,

54 ONG internationales, 10 agences des Nations Unies, 3 membres du mouvement international de la Croix Rouge et une institution gouvernementale). Ces organismes actifs dans le domaine de l'action humanitaire couvrent aujourd'hui la majorité du territoire de la RCA. Cependant la capacité d'intervention à l'intérieur du pays nécessite encore d'être renforcée.

Le manque de financement continue d'entraver la capacité des humanitaires à maintenir leur présence et fournir l'assistance nécessaire face à une augmentation constante des besoins. Certains partenaires humanitaires ont déjà déclaré qu'ils devraient suspendre leurs activités en raison du manque de financement. Le PRH 2016, qui requerrait 531 millions de dollars, a seulement été financé à hauteur de 33% à la fin du mois de septembre 2016.

15



ACCÈS

HUMANITAIRE

L'insécurité, les contraintes logistiques, le manque d'acceptation et les tracasseries administratives représentent les principales contraintes à l'accès humanitaire en Centrafrique. Le sous-financement de l'aide demeure une entrave majeure. .

Insécurité

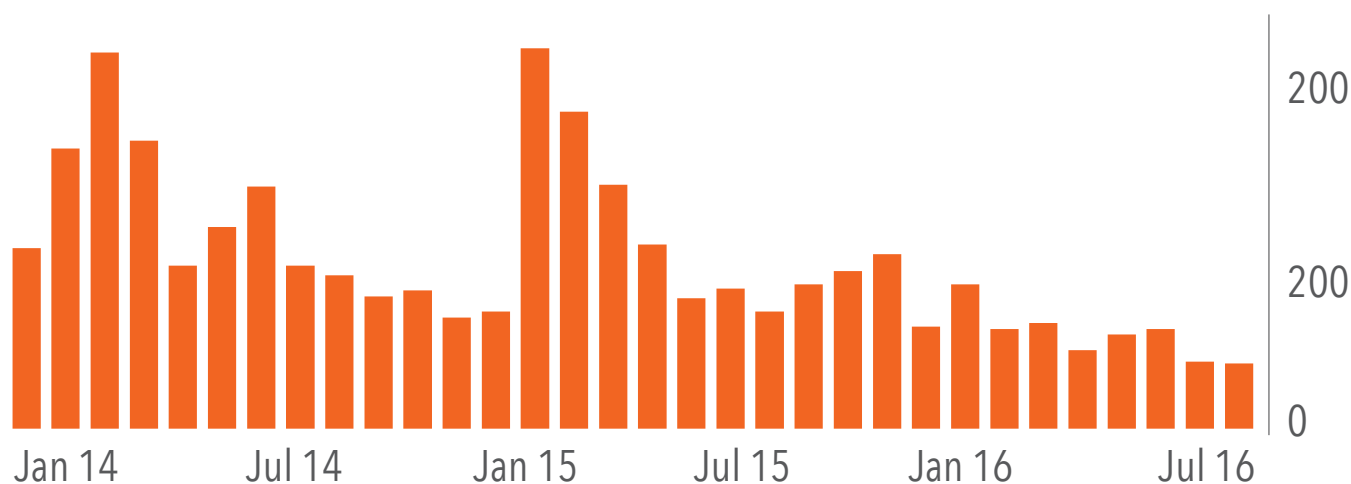
L'insécurité reste l'un des principaux obstacles à l'accès humanitaire. Les attaques répétées des groupes armés et des bandes criminelles à l'encontre des civils, la mise en place régulière de barrières, les menaces et les exactions contre les travailleurs humanitaires constituent des facteurs récurrents entravant l'accès et la fourniture de l'aide et ce depuis le début de la crise. En 2015, le nombre d'incidents affectant les humanitaires et les populations civiles (braquages, pillages, attaques diverses) était de 22 par semaine en moyenne (1 151 incidents au total) . En 2016 il est passé à 10 incidents par semaine de janvier à août 2016 (393 incidents). Cette baisse s'explique par le fait que l'insécurité a conduit de nombreux acteurs à ne plus s'engager sur certains axes dangereux ce qui a provoqué de facto une baisse des incidents rapportés sans pour autant noter une amélioration quelconque de l'accès

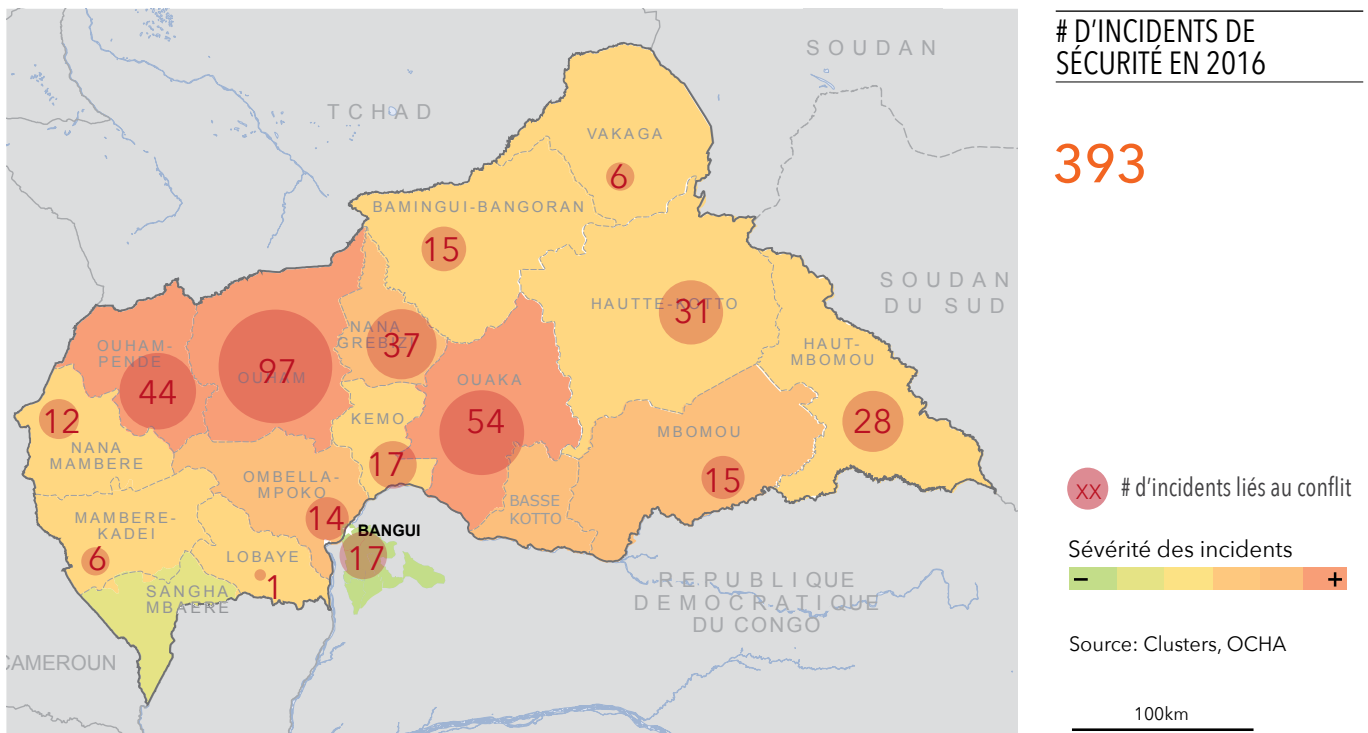
humanitaire. Il importe donc pour les trois prochaines années que la communauté humanitaire, i) poursuive un plaidoyer fort auprès de la MINUSCA pour une protection renforcée des populations civiles avec la création d'environnements sécurisés, ii) œuvre et évolue de manière sécurisée avec la mise en place de « bulles de sécurité » dans le cadre de la coordination civilo-militaire (CMCoord), iii) renforce son engagement avec les groupes armés pour assurer la pleine compréhension du mandat et des principes humanitaire et le recours à la négociation humanitaire.

Manque d'acceptation

L'accès des humanitaires aux populations les plus vulnérables est rendu parfois difficile en raison d'un manque d'acceptation des acteurs humanitaires par les communautés. Une étude réalisée et publiée en septembre 2015 par le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) sur l'accès humanitaire

INCIDENTS RAPPORTÉS PAR MOIS





en Centrafrique, soulignait la tendance des communautés à dénoncer « la désorganisation, la lenteur, la sélection défailtante des bénéficiaires, la partialité de la distribution et le détournement de l'aide ». L'étude se concluait par ce message fort : « Humanitaires, impliquez-vous et écoutez-nous. C'est ainsi que l'accès humanitaire sera renforcé ». L'amélioration significative de l'acceptation et de l'accès pour les organisations humanitaires durant ces 3 prochaines années passe impérativement par, i) une meilleure communication pour une action humanitaire éthique et basée sur les principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, ii) le renforcement des actions de participation communautaire et de rédevabilité (protection transversale), iii) une intégration croissante et soutenue de l'approche sensible au conflit et du principe de « ne pas nuire » dans la programmation humanitaire.

Contraintes logistiques

La République centrafricaine est un pays enclavé aux infrastructures extrêmement limitées et obsolètes. Depuis la fermeture de la frontière tchadienne en 2014, il existe un seul et unique axe d'approvisionnement pour le pays, la MSR1, qui relie Bangui à Douala au Cameroun. Si le trafic s'est sensiblement amélioré au cours de l'année 2016, il reste régulièrement affecté par des attaques de bandes criminelles ou de groupes armés. Dans la très grande majorité du pays les déplacements s'effectuent sur des pistes rendues parfois

impraticables jusqu'à six mois par an durant la saison des pluies. Le passage de cours d'eau peut être interrompu pour plusieurs semaines à plusieurs, voire plusieurs mois en raison d'un pont défectueux ou d'une barge endommagée. De nombreuses zones du pays ne sont couvertes par aucun réseau téléphonique. Afin de pallier ces contraintes, la communauté humanitaire devra durant les trois prochaines années, i) mobiliser les ressources nécessaires pour renforcer les actions du Cluster logistique avec notamment la mise en place d'une plateforme logistique commune pour les partenaires humanitaires, ii) renforcer le plaidoyer auprès du Génie de la MINUSCA pour l'appui à l'entretien des routes, ponts, bacs et pistes d'atterrissage.

Tracasseries administratives

En augmentation constante depuis le début de 2016, les tracasseries administratives sont principalement liées à la réglementation en vigueur, à la corruption, à l'abus de pouvoir (arrestation et détention illégale, confiscation de biens). Elles représentent un obstacle majeur pour l'accès humanitaire en Centrafrique et pour l'acheminement de l'aide aux populations affectées. Afin de pallier ce fléau, la communauté humanitaire va devoir renforcer son plaidoyer auprès des autorités compétentes afin de réduire le nombre et l'incidence de ces tracasseries.

3 Norwegian Refugee Council, To Stay and Deliver, Humanitarian Access in Central African Republic, Octobre 2015, p.10.

4. Ibid. p.10.

5. Ibid

6. Ibid

MONITORING DE LA RÉPONSE

Afin de suivre les réalisations de la réponse humanitaire, l'Équipe humanitaire pays a mis en place un Cadre de suivi de la réponse (CSR). Le CSR est un outil pour aider à la prise de décision en matière de planification et de suivi de la réponse humanitaire.

Cadre de suivi de la réponse humanitaire

Sous l'orientation directe de l'EHP, le Cadre de suivi de la réponse (CSR) identifie les éléments du PRH qui seront suivis, définit le calendrier et décrit les rôles et responsabilités des différents acteurs humanitaires impliqués dans sa mise en œuvre. Le CSR fournit au Coordonnateur humanitaire et à l'EHP des données et une analyse solide pour guider la prise de décision afin de renforcer la réponse humanitaire, combler les lacunes et adapter le PRH selon les besoins. Ce cadre vise aussi à renforcer la rédévabilité de la communauté humanitaire à l'égard des populations affectées et des partenaires locaux en Centrafrique.

Portée du cadre de suivi de la réponse

Le CSR avec le PRH 2017, couvrira une période de 12 mois de janvier à décembre 2017. Il comporte quatre niveaux de suivi : 1) les objectifs stratégiques du PRH, 2) les objectifs spécifiques des Clusters 3) les activités/projets et 4) les contributions financières.

Selon le niveau, différents acteurs sont responsables du suivi et du « reporting » sur les progrès de la réponse humanitaire :

- 1) Les objectifs stratégiques sont suivis par ICC et IMWG ,
- 2) Les objectifs des Clusters sont suivis par les coordonnateurs des Clusters ;
- 3) Les activités sont suivies par les organisations membres des Clusters et collectées par les coordinateurs de Clusters ;

4) Les contributions financières sont suivies par le Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS) avec le soutien de la section des financements humanitaires d'OCHA.

Reporting

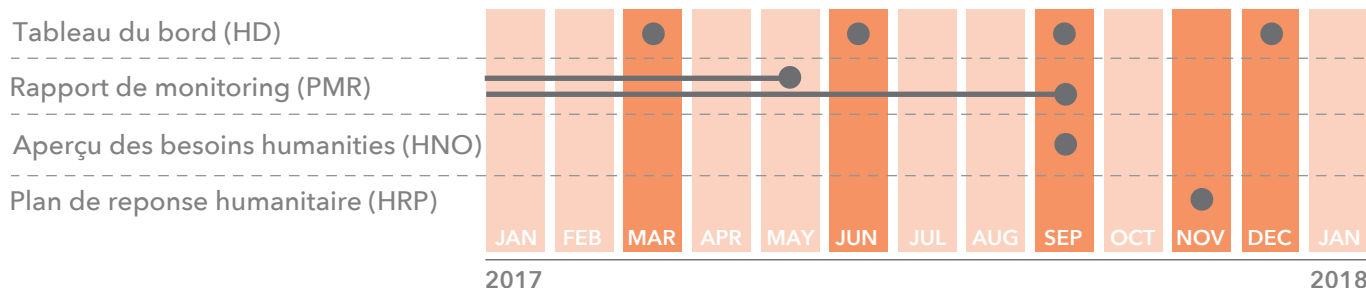
Deux Rapports périodiques de monitoring (PMR) seront produits, un au mois de mai, et un autre au mois de septembre, ainsi que des tableaux de bord humanitaires trimestriels seront produits.

Les PMR présenteront les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs stratégiques, les difficultés rencontrées pour atteindre les cibles définies, l'évolution de la situation, une analyse financière et des recommandations pour la suite. Chaque Cluster examinera les progrès quant à ses objectifs spécifiques, l'évolution de la situation, les difficultés spécifiques rencontrées et des recommandations pour combler les lacunes de la réponse sectorielle.

Les tableaux de bord humanitaires présenteront sous forme graphique des informations sur la réponse humanitaire, les besoins et les lacunes au niveau du pays.

Les données et les informations contenues dans les PMR et les tableaux de bord humanitaires contribueront également à l'élaboration de l'aperçu de la situation humanitaire et le cas échéant, aux révisions de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire dans le pays.

CALENDRIER DU CYCLE DU PROGRAMME HUMANITAIRE



2017

2018

RÉSUMÉ DES

BESOINS, CIBLES
ET BUDGETS

PERSONNES DANS LE BESOIN



2,2M

PERSONNES CIBLEES



1,6M

BUDGET (US\$)



399,5M

SECTEUR : REPARTITION DES PERS. DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

SECTEUR	TOTAL		PAR STATUT		REPARTITION DES PERS. CIBLEES				PAR SEXE & ÂGE			BUDGETS	
	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLEES	RÉFUGIÉS	MIGRANTS	PDI	RAPATRIÉS	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERS. ÂGÉES	TOTAL		
Abris/NFI/CCCM	776.9K	700.0K			380.2K	91.3K	196.8K				\$39.7M		
Eau, Hygiène et Assainissement	2.2M	1.6M			384.4K		1.2M				\$29.3M		
Education	400.0K	300.0K			60.0K		240.0K				\$22.0M		
MSSC	1.4M	1.2M			101.8K		1.1M				\$49.0M		
Nutrition	189.6K	100.6K			3.6K		97.0K				\$20.0M		
Protection	2.0M	1.5M		150.0K	288.3K	75.0K	150.0K	836.7K			\$39.0M		
Sécurité alimentaire	2.0M	890.0K	70.0K	32.5K	350.0K	8.0K	429.5K				\$128.5M		
Santé	1.3M	936.8K	8.0K	0.0	255.0K	0.0	673.7K				\$28.0M		
Logistique											\$22.0M		
Coordination et service de soutien											\$8.0M		
Réponse non-sectorielle pour les Réfugiés	12.8K	12.8K	12.8K								\$14.0M		
TOTAL	2.2M	1.6M	12.8K	150.0K	384.4K	75.0K	1.2M	836.7K	51%	50,4% 45,4% 4,2%	\$399,5M		

PARTIE II: PLANS DE RÉPONSE OPÉRATIONNELS



Abris/NFI/CCCM



Eau, hygiène et assainissement (EHA)



Éducation



Logistique



Moyens de subsistance et stabilisation communautaire



Nutrition



Protection

Sous-cluster violences basées sur le genre

Sous-cluster protection de l'enfance



Santé



Sécurité alimentaire

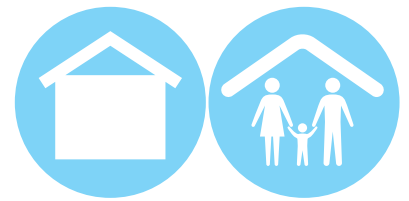


Coordination



Plan de réponse pour les réfugiés

ABRIS/NFI/CCCM



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Kenneth Chulley

Coordonnateur
du Cluster

chulley@unhcr.org

Contexte et population cible

Dans certaines régions la situation des personnes déplacées dans certaines régions aujourd'hui évolue vers le retour et pourrait s'améliorer en 2017 car 147 000 personnes soit 48% hommes et 52% femmes seraient retournées. Toutefois, 420 681 personnes seraient toujours déplacées sur les sites ou en famille d'accueil et les mouvements sont toujours pendulaires. Sur les sites, les enfants de moins de 18 ans représentent 54% contre 46% pour les adultes. Cette situation de retour et de déplacement concomitante est due à des violences répétées entre les différents groupes armés ainsi que les attaques et repréailles sur la population dans certaines localités du pays. Dans les préfectures de l'Ouham- Pende, de l'Ouham, de la Ouaka, de la Nana-Gribizi et du Haut-Mbomou la population est piégée dans les affrontements entre groupes armés, ainsi, des milliers de ménages se retrouvent dans la plus grande vulnérabilité. Les déplacés dans les abris de fortune sans véritable protection sur les sites ou en famille d'accueil; les retournés qui se retrouvent dans leurs lieux d'origine n'ont pas d'accès aux services sociaux de base et leurs maisons sont soit détruites ou pillées, soit occupées manque des biens non alimentaires de base et de moyens de subsistance habituels.

- 225 000 personnes, soit 45 000 ménages dont 56.7% représente les femmes chefs de ménages contre 43.3% ménage de sexe masculin recevront une assistance en NFI ou grâce au transfert monétaire.
- 52% des personnes de sexe féminin et 48% des personnes de sexe masculin parmi les 175 000 personnes ciblées pour les abris d'urgences seront assistées en bâches ou par la construction d'abris communautaires.
- 33 000 ménages dont représentent 54 % de mineurs contre 42% d'adultes et 4% de personnes âgées bénéficieraient de l'assistance en protection au travers la gestion et la coordination des sites de déplacés.
- 135 000 personnes soit 19.3% des ménages ciblés pour 2017 seront appuyés au retour au travers l'accès aux solutions et au transfert monétaire.

Stratégie du Cluster

En 2017, les mouvements pendulaires feront augmenter la part de la population dans le besoin 700 000 personnes dont 87% des personnes dans le besoin identifiées par le Cluster sont ciblées. Cela va apporter une assistance aux besoins urgents des déplacés d'une part et accompagner le retour au travers de l'accès aux solutions d'abris d'autre part. La réponse aux besoins urgents va promouvoir en plus de la distribution standard, des pratiques alternatives telles que les transferts monétaires qui permettent la liberté des choix aux bénéficiaires, la redynamisation des marchés locaux et la création d'autres opportunités économiques. Les outils ont été développés au sein du Cluster pour appuyer les partenaires dans l'intervention monétaire et le Cluster assurera que la méthodologie d'application soit adaptée dans chaque contexte spécifique en considération du sexe, de l'âge, et des besoins spécifiques de la population.

La vulnérabilité des déplacés vivant sur les sites depuis trois ans reste préoccupante en raison de la diminution de l'assistance sur ces sites. 158 862 déplacés sont encore sur les sites à la recherche de protection et ne sont toujours pas capables de retourner en raison de l'insécurité persistante dans leurs zones d'origine. La coordination, la facilitation et la gestion des sites (CCCM) notamment dans les préfectures qui en comptent plusieurs permettront de renforcer la protection de tous les groupes de la population - hommes, femmes, filles, garçons et personnes avec des besoins spéciaux - et d'assurer leur accès aux services minimum dans les sites. Le plaidoyer sera fait auprès des acteurs de la protection pour le monitoring des sites qui n'ont pas de gestionnaire ou de facilitateur dédié. Les responsables des sites et les délégués des déplacés, hommes et femmes, seront formés et outillés à mener également ces activités qui permettront la sortie progressive des gestionnaires des sites.

La gestion et la facilitation des sites permettraient d'évaluer et de coordonner l'assistance délivrée par les différents acteurs afin de répondre aux besoins des déplacés qui

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 1 :

1 Assurer que la population affectée et vulnérable ait accès aux articles non alimentaires de base tout en faisant la promotion de l'autosuffisance et des stratégies d'adaptation existantes .

CCCM/ABRIS/NFI. OBJECTIF 2 :

2 Assurer à la population affectée un abri les protégeant des intempéries et contribuant à assurer leur sécurité, leur dignité et leur bien-être

APPUIE L'OS1 

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 3 :

3 Evaluer et coordonner l'assistance à la population affectée dans les sites et en familles d'accueil afin d'assurer une réponse adéquate

APPUIE L'OS2 

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 4 :

4 Assurer que la population affectée ait accès aux solutions d'abris adéquat et à un minimum service social de base

APPUIE L'OS3 

y vivent ainsi que ceux qui sont en familles d'accueil. L'enregistrement désagrégé de la population vivant sur les sites et en familles d'accueils permet de mieux cibler l'assistance et de la rendre plus équitable en tenant compte des besoins spécifiques des femmes, hommes, des filles et des garçons. Le Cluster facilitera aussi les activités de profilage des déplacés sur les sites afin de préparer l'accompagnement vers le retour ainsi que le démantèlement et la fermeture des sites. En collaboration avec le Gouvernement, les options d'aménagement des sites alternatifs ou de consolidation et d'autonomisation des sites seront envisagées en cas de nécessité pour offrir des conditions de vie dignes et sûres à la population déplacée qui n'a pas la possibilité de retourner à moyen et long termes dans leurs lieux d'origine.

L'accès aux solutions d'abris serait indispensable pour accompagner le retour de la population déplacée vers leur lieu d'origine. Plusieurs maisons ont été incendiées, détruites ou pillées à travers le pays suite aux différents affrontements. Dans Bangui, l'évaluation menée par le HCR dans les quartiers de retour a estimé que 18 517 maisons ont été endommagées et 4 549 détruites. Le besoin pressant en abris est aggravé par un manque d'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures communautaires. Le Cluster appuiera le retour des personnes qui souhaiteraient rentrer, se relocaliser ou s'intégrer localement à travers l'appui à la reconstruction y compris la fourniture d'une gamme de solutions d'accompagnement telles que le transfert

monétaire, l'assistance en articles non alimentaires et les kits abris y compris les bâches.

La rédevabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires du Cluster CCCM grâce à la mise en place des mécanismes d' « évaluation post-distribution » après chaque distribution standard, « Foire NFI » ou cash transfert. Le Cluster développera également des messages clés en matière d'ABRIS/NFI/CCCM pour informer les PDI ou les familles d'accueil sur les critères de ciblage ou de sélection des bénéficiaires de NFI ou tout transfert monétaire

Coordination du Cluster

Afin de pouvoir répondre aux urgences tout en appuyant le retour des déplacés, le Cluster devrait renforcer la coordination ainsi que le partage de l'information entre le niveau national et régional. Cette coordination sera renforcée par l'appui d'un administrateur chargé de la gestion de l'information et un associé technique responsable en abris. Le Co-facilitateur/facilitatrice sera déployé d'avantage sur le terrain pour le renforcement des capacités des Sous-Clusters; promouvoir l'utilisation des outils et les ressources techniques du Cluster dans la mise en œuvre des activités sur le terrain. Une coordination avec les autres Clusters et notamment EHA, Protection et Moyens de subsistance contribuera à la réalisation des objectifs du Cluster relatifs à l'accès aux solutions d'abris.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT					PAR SEXE AND ÂGE		
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RE-TOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN			442,0K	106,1K	228,8K		52%	52% 44% 4%
PERSONNES CIBLEES			380,2K	91,3K	196,8K		52%	54% 42% 4%
FINANCEMENTS REQUIS	\$39,7M							

EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Souleymane Sow
 Coordonnateur
 du Cluster EHA
 ssow@unicef.org

Contexte et Populations ciblées

Conformément aux résultats de l'Aperçu des besoins humanitaires, la réponse du Cluster ciblera les catégories de populations suivantes : (a) les populations nouvellement déplacées sur des sites, en famille d'accueil, en brousse ou dans des enclaves, (b) les populations qui étaient déjà en situation de déplacement (déplacés de longue durée) sur des sites, en famille d'accueil ou dans des enclaves, (c) les populations/communautés d'accueil qui hébergent les PDI, (d) les populations retournées, c'est-à-dire des personnes déplacées qui quittent des sites de déplacés, des enclaves et des communautés d'accueil en RCA pour rentrer dans des localités d'où ils s'étaient déplacés, (e) les personnes rapatriées centrafricaines qui ont fui les violences pour s'abriter dans les pays voisins et qui rentrent au pays, dans des localités d'où ils étaient partis, (f) les personnes qui ne sont pas encore dans une des situations énumérées ci-avant mais pour qui la probabilité d'y basculer est forte du fait de la présence, de la fréquence d'attaques de groupes armés, d'affrontements entre ces groupes armés ou d'affrontements intercommunautaires, (g) les personnes exposées à des chocs épidémiques (choléra par exemple) et/ou à des catastrophes naturelles (inondations par exemple).

Stratégie du Cluster

Améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement d'urgence- survie :

1. Sur les sites de déplacés et les enclaves, fourniture ou maintien des services EHA à travers (a) le transport de l'eau par camions citernes, (b) l'installation de systèmes d'adduction, de traitement, de stockage et de distribution d'urgence, (c) construction / réhabilitation d'infrastructures EHA pouvant être géré par un comité EHA et les utilisateurs, (d) mise en place / support de comités de gestion mixtes hommes/femmes et fourniture de matériel et outils pour l'opération et maintenance des services EHA, (e) la construction de latrines –avec stations de lavage de mains-et de douches d'urgence, la sensibilisation à l'hygiène à travers des campagnes de sensibilisation, (f) la distribution de kits de collecte, de transport,

de traitement (PUR/Aquatab) et de stockage d'eau à domicile et d'hygiène de base, (g) la collecte des déchets solides, (h) la mise en place de plans de contingence d'urgence pour se préparer à de nouveaux chocs

2. Dans les communautés hôtes et les zones de retour, (a) la réhabilitation ou la reconstruction d'infrastructures en eau avec redynamisation des structures de gestion et des artisans réparateurs, (b) l'accompagnement de la communauté pour la construction/réhabilitation de latrines familiale, (c) la promotion à l'hygiène et mobilisation communautaire, (d) la distribution de kits d'hygiène

3. Le Renforcement de la capacité des membres du Cluster sur les axes avec insécurité persistante, avec en support le RRM coordonné par UNICEF. En effet le Cluster EHA continuera à travailler en étroite coordination avec le RRM afin de garantir l'accès à l'eau de qualité et à des infrastructures sanitaires d'urgence pour les plus vulnérables affectés par un choc


4. Une plus grande implication des agences gouvernementales régionales (ANEA, DRH, SODECA) sera développée pour répondre aux urgences sur leurs zones respectives autour des centres urbains régionaux en coordonnant avec quelques acteurs EHA clés sur les axes (ONG avec capacité de réponse EHA rapide et partenaires du RRM)

Améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement à moyen et long terme- résilience :

1. Mise en place d'infrastructures et services sociaux de base pour soutenir de manière sûre et digne la résilience à travers les activités telles que (a) la réhabilitation ou la reconstruction d'infrastructures en eau y compris dans les structures de santé, écoles, marchés ou autres lieux publics importants, sans ou à faible couverture , avec redynamisation CPE, COGES et artisans réparateurs, (b) la construction/ réhabilitation d'ouvrages d'assainissement (latrines, fosses à placenta etc.) y compris dans les structures de santé, écoles, marchés ou autres lieux publics importants sans

EHA. OBJECTIF 1 :

1 Les besoins de survie relatifs en EHA sont couverts de manière immédiate et adéquate tout en respectant les 5 engagements minimums du Cluster sur la sécurité et la dignité des populations affectées

APPUIE L'OS1 

EHA. OBJECTIF 2 :

2 Apporter une assistance d'urgence à la population vulnérable dans les trois premiers mois d'un choc humanitaire

APPUIE L'OS1 

EHA. OBJECTIF 3 :

3 Améliorer la résilience de la population la plus vulnérable parmi les déplacés, leurs communautés d'accueil, les retournés et les rapatriés en renforçant leur accès aux services EHA de manière durable tout en respectant les 5 engagements minimums du Cluster sur la sécurité et la dignité de la population affectée.

APPUIE L'OS3 

ou à faible couverture, (c) la promotion à l'hygiène et mobilisation communautaire sur des thématiques de contrôle de la défécation à l'air libre et de la durabilité des infrastructures, (d) le renforcement/redynamisation des capacités locales de gestion des services EHA, (e) la distribution de kits de collecte, de transport, et de stockage d'eau à domicile et d'hygiène de base, (f) la collecte des déchets solides, (g) le renforcement de la présence et la capacité des acteurs gouvernementaux et locaux pour l'appui aux structures mises en place et/ou recyclées pour l'opération, la maintenance et le suivi des systèmes et services EHA.

Une intégration plus accrue des questions transversales, en particulier la protection

En 2016, divers efforts ont permis une prise en compte accrue des questions de genre et de protection par le secteur. Nonobstant, d'avantages d'efforts sont nécessaires en 2017 pour non seulement maintenir les acquis de 2016, mais aussi les traduire concrètement sur le terrain au cours des évaluations, de la planification des objectifs et des moyens, dans la mise en œuvre, le suivi et le reportage - données désagrégées par sexe et âge par les partenaires du cluster.

Dans l'objectif d'assurer l'intégration adéquate des questions transversales de genre, de protection et de redevabilité, les partenaires du cluster s'attacheront à consulter séparément les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées, afin que les programmes EHA soient conçus de manière à assurer à tous les groupes un

accès équitable aux services et infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, et que ceux-ci soient adaptés à leurs différents besoins. Des actions seront prévues pour réduire les risques de violences basées sur le genre liées à l'EHA, comme par exemple à travers la construction/réhabilitation de blocs de latrines dans des lieux sécurisés, séparés hommes/femmes et comportant un verrou à l'intérieur. Par ailleurs des mécanismes de retours d'information et de plaintes seront mis en place.

Coordination du Cluster

Une des avancées notables dans la coordination du cluster au cours de l'année 2016 a été d'obtenir un engagement et une implication de la contrepartie gouvernementale, la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH), dans les activités de coordination du Cluster au niveau national. Ce qui a permis de développer et de s'accorder sur un plan de transition au cours du deuxième semestre de l'année et dont la mise en œuvre a commencée.

Prenant en compte les inquiétudes/réserves exprimées par la communauté humanitaire en RCA et par le Cluster EAH au niveau Global sur l'opportunité de cette transition, et considérant par ailleurs les discussions prévues dans les prochains jours au sein de l'EHP sur le sujet, une révision du plan actuel de transition sera faite en 2017 de manière à prendre en compte les résultats des discussions au niveau de l'EHP.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE AND ÂGE		
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RE-TOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	● % FEMMES	● % HOMMES	● % ENFANTS ● % ADULTES ● % PERSONNES AGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN			384,4K			1,8M	51%		50% 45% 4%
PERSONNES CIBLÉES			384,4K			1,2M	51%		50% 45% 4%
FINANCEMENTS REQUIS			\$29,3M						

EDUCATION



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Mactar Diagne

Coordinateur
madiagne@unicef.org

Le système éducatif, déjà fragile, a subi une importante détérioration durant les trois dernières années de crise, engendrant une perte d'accès à l'éducation, et limitant les opportunités d'apprentissage et de développement personnel des enfants.

L'instabilité sécuritaire constitue le premier obstacle à l'accès à l'éducation : 25% des écoles demeurent encore fermées sur l'étendue du territoire du fait de l'insécurité. L'insécurité est aussi à la base de déplacements de population et de l'absence d'enseignants fonctionnaires. Plus de 70 000 enfants en âge scolaire sont déplacés sur des sites, dépourvus d'un accès aux écoles formelles suite aux tensions communautaires, à l'insécurité et au surpeuplement des salles de classes. La faible proportion d'enseignants fonctionnaires au niveau national (45% contre 55% pour les enseignants contractuels et Maîtres-parents), et le niveau de formation de ces enseignants constituent les problèmes majeurs en termes de qualité de l'éducation. Ces problèmes d'accès et de qualité, couplés à la situation socio-économique précaire et aux fréquents déplacements de population sont la cause principale d'abandon scolaire au niveau primaire (seulement 60% des enfants achèvent le cycle primaire), et de rétention au niveau secondaire (alors que les 13-18 ans constituent environ 20% de la population du pays). Du fait de leur déscolarisation, ces enfants et adolescents font face à des risques très élevés de protection, et cette vulnérabilité constitue potentiellement la principale force de déstabilisation du pays : recrutement dans les groupes armés, criminalité, risques d'exploitation divers dont sexuels, mariages précoces, grossesses précoces, etc.

Stratégie du Cluster

Le Cluster Education orientera sa stratégie autour de trois objectifs spécifiques :

1. La survie des filles et garçons (3-18 ans) affectés par la crise est assurée à travers un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés.
2. La protection des filles et garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise est renforcée à travers l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins.

3. Les droits des filles et des garçons affectés par la crise sont protégés contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale.

Par ailleurs, le Cluster continuera à travailler sur le renforcement des mécanismes d'alerte, de documentation et de suivi des attaques contre l'éducation, tels que définis par la Coalition Mondiale pour la Protection de l'Education contre les Attaques.

Les critères de sélection géographique seront basés sur les résultats du processus HNO, adaptées en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire et des déplacements de population. L'analyse de la vulnérabilité a été définie selon les trois critères suivants (i) le pourcentage d'écoles non-fonctionnelles ; (ii) la variation du taux de scolarisation entre 2012 et 2016 ; (iii) la disponibilité des services éducatifs pour les enfants déplacés sur sites. En plus de ces critères, le Cluster accordera également une priorité aux (i) sites de déplacement et (ii) aux zones de retours/ rapatriements avec absence/insuffisance critique d'infrastructures.

Le Cluster visera à renforcer la capacité des quatre groupes de travail Education, afin d'améliorer la décentralisation des mécanismes de coordination et permettre des réponses effectives aux crises localisées. A cet effet, le Cluster mènera des formations pour renforcer les compétences techniques des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pour garantir une réponse en ligne avec les standards minimaux.

Dans l'objectif d'assurer l'intégration adéquate des questions transversales de genre, de protection et de rédévabilité, le Cluster Education s'engage à :

1. Collecter, analyser et rapporter des données désagrégées par sexe et âge de manière systématique ;
2. Consulter séparément les filles et les garçons (particulièrement les adolescents/es) dans les analyses de besoins, le suivi et l'évaluation ;
3. Veiller à l'accès des filles et des garçons à des mécanismes de retour d'information et de

EDUCATION OBJECTIF 1 :

1 Les filles et garçons (3-18 ans) affectés par la crise ont un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés

APPUIE L'OS3 

EDUCATION OBJECTIF 2 :

2 La protection des filles et garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise est renforcée à travers l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins .

APPUIE L'OS3 

EDUCATION. OBJECTIF 3:

3 Les droits des filles et garçons affectés par la crise sont protégés contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale

APPUIE L'OS 3 

plaintes afin d'assurer des mesures correctives pour mieux répondre à leurs besoins ;

4. Mener des campagnes de sensibilisation visant les parents et les élèves afin de réduire les barrières d'accès à l'éducation ;

5. Assurer que des actions spécifiques sont mises en place pour réduire l'inégalité basée sur le genre d'accès aux services éducatifs, augmenter la représentation des femmes dans le personnel enseignant et dans les comités communautaires.

Coordination du Cluster

La coordination du Cluster sera assurée par l'agence cheffe de file (UNICEF) et une ONG Co-facilitatrice (à élire), sous le pilotage du Ministère de l'Éducation Nationale. Le Cluster assurera le renforcement de capacités du Ministère de l'Éducation dans les techniques du secteur et les mécanismes de coordination, dans l'optique de la transition éventuelle des activités de coordination humanitaires.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE AND ÂGE					
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RE-TOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS	% ADULTES	% PERSONNES ÂGÉES	
PERSONNES DANS LE BESOIN			70,0K			330,0K	50%		100%			
PERSONNES CIBLÉES			60,0K			240,0K	50%		100%			
FINANCEMENTS REQUIS	\$22M											

LOGISTIQUE



ORGANISATIONS DANS LE BESOIN



134

ORGANISATIONS CIBLEES



134

BUDGET (US\$)

22M
Incluant
UNHAS

CONTACT

Matthieu Lacourt
Coordonnateur

matthieu.lacourt@
wfp.org

Contexte et analyse des besoins

Globalement, la République centrafricaine (RCA) souffre d'un manque d'infrastructures logistiques. Lorsque celles-ci existent, elles sont limitées ou en mauvais état. L'insécurité sur les principaux axes depuis Bangui vers les provinces reste aussi importante. Ces deux facteurs limitent de façon significative, voire empêchent, l'acheminement de l'aide d'urgence aux populations affectées par la crise, dans les différentes provinces du pays comme à Bangui. Plusieurs contraintes d'accès physiques et logistiques ont été identifiées par les organisations humanitaires actives dans le pays d'où la nécessité de renforcer les services de transport et de stockage communs, et d'envisager la réhabilitation d'infrastructures (ponts et bacs). Par ailleurs, compte tenu de l'état des routes qui se détériorent de manière constamment, et de la volatilité de la situation sécuritaire lors des déplacements par voie routière en RCA, l'acheminement du personnel et du cargo par voie aérienne reste essentiel en 2017.

Objectifs du Cluster

Les activités du Cluster logistique soutiennent notamment l'objectif stratégique n°1 du HRP «Sauver des vies». Ses objectifs spécifiques sont :

- Assurer la coordination et la gestion de l'information logistique ;
- Renforcer le transport aérien pour les utilisateurs de la communauté humanitaire
- Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire à travers des services de transport et de stockage communs ;
- Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et d'ouvrages d'art.
- La fourniture d'informations et de mises à jour des données opérationnelles et de réglementation en vigueur notamment au travers du LCA « Logistics capacity assessment », disponible sur le site web du Cluster logistique
- La mise à disposition d'outils de productions cartographiques (GIS) dédiés concernant l'accès et les infrastructures logistiques disponibles pour l'ensemble de la communauté humanitaire sur le site web du Cluster logistique ;
- La mise à disposition d'une plateforme de partage et de dissémination d'informations logistiques par le biais d'un site Internet et d'une page dédiée aux opérations en cours en RCA.

Stratégie du cluster

Coordination et Gestion de L'information Logistique

Dans le but de limiter toute duplication des

efforts et d'utiliser au mieux les ressources logistiques disponibles, la coordination entre les différents acteurs impliqués dans les opérations d'assistance demeure essentielle en RCA.


Le Cluster logistique continuera de maintenir une cellule de coordination basée à Bangui pour assurer la coordination au travers de réunions organisées de manière régulière. Ces réunions permettent de faciliter la réponse opérationnelle de la communauté humanitaire et d'optimiser les ressources logistiques mise à dispositions au niveau local, national et régional. Des réunions logistiques entre les partenaires auront lieu aussi dans les bureaux de terrains en charge de remonter l'information au niveau de la cellule logistique à Bangui.

Le partage des informations logistiques demeurent par ailleurs essentiels pour le bon déroulement des opérations humanitaires. Dans ce but, le Cluster logistique renforcera, à travers son agence chef de file, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les services de productions cartographiques (GIS). Ces derniers seront aussi réalisés en partenariat avec les autorités locales. Le Cluster logistique fournira aux acteurs humanitaires une variété de services, dans le but de soutenir les opérations des acteurs humanitaires sur le terrain, y compris :

- La fourniture d'informations et de mises à jour des données opérationnelles et de réglementation en vigueur notamment au travers du LCA « Logistics capacity assessment », disponible sur le site web du Cluster logistique
- La mise à disposition d'outils de productions cartographiques (GIS) dédiés concernant l'accès et les infrastructures logistiques disponibles pour l'ensemble de la communauté humanitaire sur le site web du Cluster logistique ;
- La mise à disposition d'une plateforme de partage et de dissémination d'informations logistiques par le biais d'un site Internet et d'une page dédiée aux opérations en cours en RCA.

OBJECTIFS DU CLUSTER


1 Renforcer le transport aérien pour les utilisateurs de la communauté humanitaire

APPUIE L'OS1 

2 Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire à travers des services de transport et de stockage communs

APPUIE L'OS1 

3 Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et d'ouvrages d'art

APPUIE L'OS1 

Transport aérien

Le transport aérien restera une activité essentielle en 2017 pour appuyer la communauté humanitaire dans sa mission en RCA, en raison du mauvais état des routes et de l'insécurité.

UNHAS, l'opérateur le plus fiable en RCA, opère vers 29 destinations dans le pays, avec une flotte de 4 avions depuis juillet 2016. Les cinq premiers mois de l'année 2016 ont connu une augmentation de la flotte (passant de 3 à 5, puis retour à 4 depuis le 01 juillet 2016).

En effet, grâce à un financement CERF pour la mise en place sur 5 mois (1) d'un avion supplémentaire dédié au cargo et (2) d'un partenariat avec Aviation Sans Frontières et fort d'une flotte de 5 avions jusqu'en mai 2016, UNHAS aura desservi jusqu'à 30 destinations, offrant à la communauté humanitaire une couverture presque totale du pays tant pour les passagers que pour le transport de marchandises. Primordial pour assurer la non-interruption du service aérien, l'entretien et la réhabilitation des pistes d'atterrissage auront été assurés par les acteurs au travers du Cluster logistique.

Ces activités rendront plus facile et plus sûr l'accès des acteurs humanitaires et des matériels, afin d'optimiser la réponse aux besoins de l'ensemble des populations affectées.

Services communs : transport et entreposage

Pour répondre aux besoins des partenaires en matière de transport routier et pour optimiser leurs ressources structurelles souvent limitées, le Cluster logistique continuera de faciliter un service commun de transport routier du cargo humanitaire. En fonction du degré de gravité et d'urgence de la situation humanitaire dans une zone définie, les services du transport pourront être fournis à titre gratuit pour une durée limitée. Le Cluster logistique facilitera aussi, selon le besoin des acteurs humanitaires, l'organisation de convois.

Les capacités de stockage restent limitées dans le pays que ce soit à Bangui ou en province

où très peu d'infrastructures de qualité existent. Le Cluster logistique facilitera la mise en place d'entrepôts communs, ouverts aux partenaires en fonction des besoins exprimés de manière ad hoc ou moyen terme, et s'attellera à promouvoir cette pratique avec une coordination renforcée sur le terrain entre les partenaires.

Enfin le Cluster logistique travaillera en étroite collaboration avec les organisations humanitaires à l'établissement d'une stratégie de contingence logistique opérationnelle.

Infrastructures et Ouvrages D'art

Parmi les besoins identifiés par les organisations humanitaires, la réhabilitation d'ouvrages d'art endommagés est vitale pour améliorer l'efficacité de la réponse humanitaire. Un ou plusieurs partenaires sélectionnés auront pour tâche d'intervenir sur ces ouvrages d'arts en fonction d'un plan établi selon un système d'alerte pour identifier et prioriser les interventions. En ce sens, une collaboration rapprochée avec les équipes de réponse rapide est primordiale. Les projets de réhabilitation sélectionnés devront être implémentés et finalisés dans des délais très courts pour augmenter les chances d'une réponse humanitaire rapide. Ce travail devra se faire de concert avec l'ensemble des acteurs ayant des projets de réhabilitation.

Ces réhabilitations d'urgence d'ouvrages d'art seront évaluées pour s'assurer de la qualité du travail et de la conformité avec le cahier des charges par un ingénieur spécialisé en génie civil.

Transport Fluvial

Le transport fluvial se limite essentiellement à la rivière Oubangui, le Cluster logistique fera des évaluations de ce mode de transport comme une alternative éventuelle au transport routier sur certains axes. Il pourra proposer des projets de réhabilitation de ports fluviaux et de réhabilitation de barge ou baleinières selon les faisabilités et en tenant compte du critère d'amélioration de l'efficacité de la réponse humanitaire.

MOYENS DE SUBSISTANCE ET STABILISATION COMMUNAUTAIRE



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Natasha VAN RIJN
Conseiller en
relèvement rapide
natasha.van-rijn@
undp.org

Contexte

La complexité de la crise centrafricaine réside dans le fait que les causes structurelles qui ont contribué à la crise de 2012-2013 ont été exacerbées par la crise sécuritaire. Cette dernière doit cesser pour permettre à la République centrafricaine de s'engager dans un relèvement durable. La fin de la période de transition politique au début de l'année 2016 a permis de focaliser l'attention de la communauté humanitaire sur la nécessité de faciliter la transition entre l'aide humanitaire d'urgence et le renforcement de la résilience des populations à long terme. Le Plan national de relèvement de consolidation de la paix en République centrafricaine (2017-2021) propose une stratégie de sortie pour la réponse humanitaire, qui s'adaptera à la restauration progressive des capacités de l'Etat.

La réponse humanitaire demeure indispensable tant que les populations n'ont pas la capacité d'assurer leur propre survie, incluant le rétablissement de leurs moyens de subsistance et la capacité de gérer des conflits communautaires sans recours à la violence. La réponse humanitaire doit toutefois mettre en place les bases d'une stabilisation et de la résilience des populations via des actions et modalités de relèvement rapide pouvant mener à leur autonomisation.

La crise centrafricaine a causé une chute de 37% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2013 et l'effondrement de l'économie qui a commencé à reprendre légèrement en 2015 et 2016. La production agricole, qui représente la principale activité économique du pays avec 70% de la population recourant aux cultures vivrières pour subvenir à leurs besoins, a baissé de 58% en 2014 par rapport à la moyenne avant la crise. L'écueil des commerçants, des marchands et des vendeurs a réduit l'approvisionnement en marchandises et en intrants utilisés dans les activités génératrices de revenus, donnant lieu à une flambée des prix. La pression sur les agriculteurs, qui ont des difficultés à obtenir des semences demeure une réalité pour l'année 2017 avec plus de deux millions de personnes (soit 40% de la population) ayant toujours besoin d'assistance humanitaire. Au moins 65% d'entre elles ont perdu leurs moyens de subsistance à cause des violences de 2013 et ont toujours des difficultés à retrouver leur niveau d'avant la crise.

Stratégie

Les trois objectifs liés aux moyens de subsistance et stabilisation communautaire reposent sur une stratégie de réponse aux besoins des populations

affectées et à risque offrant des solutions immédiates tout en misant sur des initiatives de relèvement rapide qui s'étendront au relèvement à moyen et long termes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de relèvement et consolidation de la paix en République centrafricaine (2017-2021).

En mettant l'accent sur le travail à Haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et les activités génératrices de revenus (AGR), la réponse humanitaire préconise une injection immédiate de capital pour des acteurs économiques locaux qui étaient en activité avant la crise et qui ont subi des dégâts ayant affecté entièrement ou partiellement leurs sources de revenus. La réhabilitation des infrastructures communautaires comme les centres de santé, les écoles, les marchés locaux, les locaux de stockage des aliments et la construction de conduites d'eau et d'égouts à travers des interventions THIMO pourrait faciliter la reprise des activités socio-économiques et la stabilisation communautaire en associant les communautés au choix des travaux à mettre en œuvre.

Les activités de relèvement rapide seront incluses dans la réponse humanitaire de 2017 et assureront un lien clair avec le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. La formation professionnelle, la création et l'appui des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les activités génératrices de revenus (AGR) et la création de petites et moyennes entreprises (PMEs) permettront de pérenniser les acquis de la réponse humanitaire et d'envisager la réduction de la dépendance de la population affectées et à risque à l'aide humanitaire. En favorisant des modalités telles que les transferts monétaires et les coupons, la réponse humanitaire vise à promouvoir l'autonomie économique en augmentant le pouvoir d'achat individuel.

Le renforcement des mécanismes locaux en charge de la prévention des conflits communautaires cherche à redynamiser les systèmes formels et informels de gestion de conflits qui existaient au sein des communautés avant la crise. Le but est de renforcer des moyens non-violents de résolution des conflits à travers les représentants de l'Etat ou les chefs traditionnels et/ou religieux afin d'éviter de nouveaux cycles de violences qui engendreraient de nouveaux déplacements de populations et empêcheraient la mise en œuvre de la réponse humanitaire.

Population cible

La population dans le besoin d'aide humanitaire dans le domaine des moyens de subsistance et de la stabilisation communautaire est de 1

MSSC OBJECTIF 1 :

1 Soutenir la reconstitution des moyens de subsistance en faveur des populations affectées et à risque

APPUIE L'OS3 

MSSC OBJECTIF 2 :

2 Renforcer l'autonomisation socio-économique des populations affectées et à risque

APPUIE L'OS3 

MSSC OBJECTIF 3 :

3 Redynamiser et renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires

APPUIE L'OS2 

366 million d'individus au niveau national soit 671 837 d'hommes (49%) et 694 872 (51%) de femmes. Parmi cette population, la majorité des 75% est âgées entre 18 et 59 ans. La majorité de cette population est aussi considéré comme faisant partie des communautés d'accueil tandis que les personnes déplacées figurent aussi dans la population cible de la réponse.

En ciblant les personnes les plus vulnérables et à risque, la stratégie cherche à fournir un appui immédiat aux jeunes hommes et femmes dans les communautés d'accueil incluant les femmes cheffes de ménage, les personnes déplacées et aux retournées afin d'instaurer les bases d'une réinsertion socio-économique plus large. La réintégration et l'autonomisation socio-économique des jeunes hommes et femmes demeurent prioritaires pour la réponse humanitaire afin de réduire, faute d'alternative économique, les risques que ces jeunes hommes et femmes ont de s'associer avec les groupes armés ou d'adopter des stratégies.

Les retours spontanés des personnes déplacées et les retours volontaires des réfugiés, sont une pression supplémentaire au niveau communautaire, qui peut être allégée par des mesures de réintégration socio-économique dans la communauté. Le rôle central que joue l'agriculture dans les moyens de subsistance pour la majorité de la population centrafricaine signifie que l'accès à la terre est un facteur-clé de réintégration. Par conséquent, la réponse humanitaire cherchera à fournir aux communautés des opportunités économiques initiales qui serviront de base pour des solutions plus durables

dans le cadre du plan de relèvement.

Coordination du Cluster

Le Cluster Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire (MSSC) se réunit régulièrement sous le lead du PNUD et World Vision International avec une quarantaine de partenaires actifs dans des projets de moyens de subsistance et/ou de stabilisation communautaire dans tout le pays. En 2016, le Cluster a créé quatre sous-groupes sur les questions des Activités Génératrice de Revenus (AGR), THIMO/Cash for Work, Cohésion Sociale et Renforcement des Capacités (des membres du Cluster). Le sous-groupe sur le renforcement des capacités travaille notamment sur les besoins des partenaires nationaux en termes de formation sur les thèmes liés au travail du Cluster, sur le système humanitaire et les modalités de financements. A travers le PNUD et son partenariat avec le Ministère du Plan, le Cluster va impliquer un point focal dans les discussions afin d'assurer une transition graduelle envers les autorités nationales. Les autres Ministères concernés tel que le Ministère de la Fonction Publique, de la Modernisation de l'Administration, du Travail, de l'Emploi et de la Protection Sociale National, de l'Artisanat, de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) seront aussi informées et impliquées dans le travail du Cluster

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE AND ÂGE				
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RE-TOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS	% ADULTES	% PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN			114.5K			1.3M	51%		17%	75%	8%
PERSONNES CIBLÉES			101.8K			1.1M	49%		17%	75%	8%
FINANCEMENTS REQUIS	\$49M										



NUTRITION

PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Yves Nzigndo
 Coordonnateur
 du Cluster
ynzigndo@unicef.org

Critères de ciblage

Sur la base des résultats de l'enquête nutritionnelle SMART de 2014, de l'enquête SMART conduite dans les sites des déplacés et les enclaves en 2015 et de l'enquête SMART rapide 2016, le Cluster nutrition estime qu'en 2017 au niveau national 189 646 personnes seront dans le besoin d'une réponse en nutrition d'urgence:

- 39 446 enfants moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) enfants de moins de 5 ans ;
- 57 643 enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) ;
- 72 696 Femmes Enceintes et Allaitantes (FE/FA) ;
- 10 000 personnes vivant avec le VIH ;
- 9 862 accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales.

A partir de cette estimation des besoins, le Cluster nutrition a décidé qu'en 2017, ses interventions au niveau national cibleraient :

- 75% d'enfants atteints de MAS soit 29 585 enfants de moins de 5 ans (52% filles/48% garçons) ;
- 16 % d'enfants atteints de MAM soit 9 000 enfants de moins de 5 ans (52% filles) ;
- 97% des accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales admis dans les unités thérapeutiques, soit 9 600 personnes ;
- 60% de personnes vivant avec le VIH malnutris, soit 6 000 personnes ;
- 100% bénéficiaires des activités de l'ANJE, soit 25 000 personnes.
- Par mesure préventive, une ration supplémentaire sera fournie à tous les enfants de 6-23 mois (36 000 enfants de 6-23 mois).
- De même, au moins 60 000 enfants de 6-59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A dans les zones affectées.
- Plus de 52 000 enfants de 12 à 59 mois bénéficieront du déparasitage dans les zones affectées.

Stratégie du Cluster

Sur la base des besoins humanitaires, les partenaires du Cluster nutrition se fixent comme objectif pour 2017 d'offrir un accès équitable aux interventions nutritionnelles pour les hommes, femmes, garçons et filles touchés par la malnutrition aigüe en RCA.

Afin de mieux contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population affectée, les efforts du Cluster se concentreront sur :

- La prise en charge intégrée dans le système de santé national des cas de malnutrition aigüe dans les zones affectées ;
- Le dépistage et le référencement des cas de malnutrition aigüe des enfants de 6 à 59 mois dans les zones affectées ;
- Le renforcement du système de surveillance nutritionnelle et d'évaluations rapides dans les zones affectées par la crise ;
- La fourniture d'intrants nutritionnels aux partenaires impliqués dans la prise en charge des cas de malnutrition aigüe sévère dans les zones affectées ;
- Le maintien du stock de contingence et de la capacité de pré-positionnement des intrants et partenaires pour répondre à l'urgence ;
- La supplémentation en micronutriments et déparasitage des enfants dans les zones affectées.


En outre, les unités de prise en charge de la malnutrition aigüe et les capacités des agents de santé travaillant dans les zones affectées seront renforcées afin de permettre aux populations vulnérables d'avoir un accès adéquat à des soins vitaux.

L'approche Community-based Management of Acute Malnutrition (CMAM) sera priorisée dans les zones les plus affectées par la crise. La couverture des activités de prise en charge de la MAS visera à atteindre au moins 75% du nombre de cas attendus de MAS pour les enfants de moins de 5 ans.


Les activités sur l'Alimentation du Nourrisson et Jeune Enfant (ANJE) en situation d'urgence dans les zones affectées ou en crises et dans les communautés seront

NUTRITION OBJECTIF 1 :

1 Fournir un accès équitable à des interventions permettant de sauver des vies en traitant la malnutrition aiguë auprès d' au moins 75 % des cas attendus

APPUIE L'OS2 **NUTRITION OBJECTIF 2 :**

2 Prévenir la détérioration de l'état nutritionnel auprès d' au moins 80% des cas attendus

APPUIE L'OS3 **NUTRITION OBJECTIF 3 :**

3 Améliorer la prise en charge des enfants malnutris aigus à travers l'appui au fonctionnement des unités nutritionnelles.

APPUIE L'OS3 

mises à l'échelle et renforcées.

La réponse nutritionnelle sera mise en œuvre également à travers une approche multisectorielle en complémentarité avec les réponses des autres secteurs tel que :

- Eau, hygiène et assainissement (développement de la stratégie «EHA in NUT ») ;
- Santé et VIH/SIDA (intégration du volet prise en charge nutritionnelle dans les cliniques de santé mobiles et lien avec le programme de prise en charge des cas de VIH/SIDA lors de l'admission de patients dans un programme nutritionnel) ;
- Protection (intégration des activités de nutrition, et plus particulièrement de l'ANJE, dans les ETAPES/EAE; meilleure intégration du volet psychosocial et sensibilisation VBG dans les activités de nutrition). Le Cluster nutrition s'assurera que les principes de transversalité de la protection sont pris en compte dans toutes les étapes de la réponse humanitaire en nutrition (évaluation et analyse des besoins, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation).
- Education (stimulation psychologique et motrice des enfants admis dans les centres de stabilisation des hôpitaux) ;
- Sécurité alimentaire à travers l'intégration des activités ANJE dans les groupements de production féminins et l'appui à la mise en place de jardins potagers au sein des hôpitaux.
- Communication pour le Changement de Comportement (notamment à travers la promotion des interventions ANJE) ;

- La redevabilité envers les populations affectées sera renforcée par la sensibilisation des parents (mères, pères et grand-mères) dont les enfants sont affectés par la malnutrition aiguë. Cette sensibilisation portera sur les programmes de prise en charge. Des mécanismes seront aussi mis en place pour recueillir les feedbacks/plaintes et faire participer les communautés ciblées au processus de prise de décision tout au long du cycle des projets sur la nutrition.

Les données nutritionnelles seront systématiquement collectées, analysées et rapportées par sexe pour détecter le plus vite possible les potentiels obstacles à l'accès aux services nutritionnels et pouvoir y remédier. La participation des femmes en tant que relais communautaires sera promue à travers des actions spécifiques. Une participation équitable entre les hommes et les femmes dans les activités de renforcement de capacités sera encouragée. Les activités de sensibilisation cibleront les mères, mais aussi les pères et les grand-mères, qui ont tous un rôle important dans les pratiques nutritionnelles des enfants et dans les décisions du budget familial alloué à la nourriture et aux soins.

Coordination du Cluster

La coordination du Cluster sera assurée par un Coordinateur, un Co-Facilitateur et un Gestionnaire de l'Information. La coordination du Cluster mettra un accent sur le renforcement des capacités techniques du Gouvernement et des partenaires pour la réponse de Nutrition en Urgence (NIE).

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT					PAR SEXE AND ÂGE		
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RE-TOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN			12.7K		177.0K		70% 30%	51% 49%
PERSONNES CIBLÉES			3.6K		97.0K		52% 48%	84% 16%
FINANCEMENTS REQUIS	\$20M							

PROTECTION



PERSONNES DANS LE BESOIN



2M

PERSONNES CIBLÉES



1,5M

BUDGET (US\$)



39M

DE PARTENAIRES



81

CONTACT

**Jacques Ajaruvwa
Wathum**

Coordonnateur
du Cluster

ajaruvwa@unhcr.org

Contexte

La fin de la transition politique en RCA et la mise en place d'Institutions étatiques démocratiquement élues s'est accompagnée par une légère amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones du pays, y compris la capitale Bangui. Cette évolution a suscité un optimisme quant à l'amélioration de l'environnement de protection y compris dans la situation des personnes affectées par le conflit, notamment les personnes déplacées et les réfugiés. Malgré les progrès relevés en matière de sécurité qui ont permis le retour de quelques réfugiés et personnes déplacées dans certaines zones on note la persistance des tensions, des violences et violations des droits humains dans plusieurs autres endroits.

Stratégie du Cluster

La stratégie du Cluster se base sur celle de l'Equipe humanitaire pays (EHP) validée en mai 2016 dont la première priorité est de maximiser les bénéfices de la protection sur la population affectée à 2 niveaux : i) s'assurer que les interventions humanitaires n'augmentent pas les risques liés à l'insécurité de la population affectée en respectant l'approche « ne pas nuire » et en intégrant de manière plus systématique la notion de sûreté et de dignité ii) incorporer et mettre en œuvre les éléments clés de la transversalité de la protection dans l'action humanitaire (accès effectif, principe de redevabilité, participation et autonomisation). Le Cluster protection, les sous-clusters VBG et Protection de l'Enfance, et le Groupe de Travail Logement Terre et Biens (LTB) adoptent une stratégie qui répond aussi bien aux besoins de protection liés au retour graduel des personnes déplacées qu'aux besoins de protection suscités par les activités criminelles des groupes armés.

La protection est un objectif qui vise à assurer que les personnes affectées bénéficient du respect intégral de leurs droits tels que prévus par le droit national et international. Elle ne se limite pas à la survie et à la sécurité physique. Elle couvre un éventail complet des droits dont les droits civils et politiques tels que le droit à la liberté de circulation, à la participation politique ; les droits économiques, sociaux et culturels tels que le

droit à la santé, à l'éducation. Compte tenu du caractère transversal de la protection, le cluster visera principalement l'intégration des principes essentiels de protection et la prise en compte des problématiques transversales liées notamment au genre, à l'âge et à la diversité par les autres secteurs dans tout le cycle du programme humanitaire (l'analyse des besoins, la réponse et le suivi des programmes).

La rédevabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires du cluster grâce à la sensibilisation des femmes, des hommes, des filles et garçons sur les moyens de prévention ou les systèmes de prise en charge des abus ou exploitation de tout genre en utilisant les canaux appropriés. Le cluster encouragera ses membres à mettre en place des moyens de communication à base communautaire pour recevoir des alertes de protection, des retours d'informations ou des plaintes.

L'approche du Cluster s'articulera autour de trois objectifs stratégiques du HRP :


- Plusieurs facteurs aggravent les risques de protection des civils : l'activisme des groupes armés y compris l'émergence de nouveaux groupes, le déploiement encore très faible de l'administration, des forces nationales de sécurité et de défense et des autorités judiciaires, les conflits intercommunautaires violents (y compris ceux liés au LTB dans les zones de retour), les violences liées à la transhumance ainsi que les violations récurrentes liées à certaines pratiques néfastes telle que les accusations liées à la sorcellerie, le mariage précoce et les mutilations génitales féminines. Le Cluster explorera les axes appropriés visant à prévenir et à répondre aux violences liées à ces facteurs, y compris les facteurs d'ordre structurels mais qui sont aggravés par le conflit et qui par conséquent augmentent les risques d'incidents liés à la protection au sein de la population affectée.
- La situation sécuritaire et de protection dans les zones de déplacements et de retours impose le maintien d'une capacité d'alerte à temps, de monitoring et de plaidoyer. En 2017, le Cluster renforcera son système d'alerte précoce, sa stratégie de collecte et de gestion

PROTECTION OBJECTIF 1 :


1 Renforcer la protection de la population affectée par le conflit en réduisant les facteurs aggravants, notamment les atteintes à la liberté de mouvement et à l'intégrité physique et morale

APPUIE L'OS1 **PROTECTION OBJECTIF 2 :**

2 Assurer un accès effectif, en sûreté et en dignité, à des mécanismes de prévention (droits LTB compris) et de protection des droits fondamentaux à la population affectée par le conflit

APPUIE L'OS2 **PROTECTION OBJECTIF 3 :**

3 Renforcer les mécanismes de protection à base communautaire et l'accès aux services de base essentiels

APPUIE L'OS3 

de l'information, d'analyse et de plaider afin de mieux répondre à temps aux besoins prioritaires de la population. A travers les mécanismes communautaires d'alerte précoce, un accent particulier sera mis sur les droits fondamentaux tels que le droit à la liberté de mouvement et le droit à l'intégrité physique et morale. Le suivi des déplacés en familles d'accueil, des déplacements pendulaires et des retours spontanés restera aussi une priorité pour le Cluster.

- L'évolution de la situation, notamment dans les zones de retour, a démontré l'importance de la question de la thématique LTB et ses répercussions directes sur la cohésion sociale avec l'émergence de tensions entre la population locale et les personnes retournées. La thématique LTB a été intégrée dans l'analyse de la vulnérabilité et fera partie d'une des priorités du Cluster dans la détermination de la réponse.

Sur le plan opérationnel, les interventions du cluster se focaliseront sur les axes principaux suivants: (i) l'analyse situationnelle sensible au conflit ; (ii) la préparation et la réponse d'urgence aux besoins des populations affectées par les conflits armés et les violences, particulièrement ceux des femmes et des enfants; (iii) Le plaider pour un renforcement de la protection des civils et pour la prévention des attaques armées contre les sites de déplacés ; (iv) le monitoring et l'analyse de protection, le suivi et l'analyse des mouvements de population, le traitement et la gestion de l'information; (v) le renforcement et la promotion des capacités de protection communautaire, y compris les systèmes d'alerte précoce ; (vi) la poursuite de l'élaboration du cadre juridique et administratif de l'Etat

pour une meilleure protection des déplacés internes ; (vii) le plaider et la promotion des droits des déplacés internes y compris la recherche et l'appui aux solutions durables avec la participation active de l'Etat ; (viii) la sensibilisation sur les engins non explosés, la dépollution des stocks de munitions et destruction des armes et munitions présentes en milieu urbain, ainsi que la mise en œuvre de campagne de sensibilisation pour la réduction de la violence armée dans les communautés ; (ix) et le renforcement de capacités des acteurs locaux, communautaires, humanitaires et autorités sur la protection, particulièrement sur les aspects de LTB liés au déplacement et au retour. L'assistance adéquate aux populations pour l'exercice de leurs droits d'accès aux LTB constituera aussi un aspect important de la réponse de protection.

Coordination du Cluster

En 2017, les efforts de coordination seront maintenus avec du personnel entièrement dédié à savoir un coordonnateur national, un co-facilitateur, un gestionnaire d'information et un officier de protection. La coordination régionale sera maintenue à Bouar, Bambari, Kaga-Bandoro et Paoua.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE AND ÂGE				
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RETOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS	% ADULTES	% PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN		200,0K	384,4K	100,0K	200,0K	1,1M	52%		52%	44%	4%
PERSONNES CIBLEES		150,0K	288,3K	75,0K	150,0K	836,7K	52%		54%	42%	4%
FINANCEMENTS REQUIS	\$39M										

PROTECTION

SOUS-CLUSTER VIOLENCE

BASÉE SUR LE GENRE (VBG)



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Fily Diallo
Coordonnatrice VBG
fily@unpa.org

Contexte

Les violences basées sur le genre demeurent un défi de protection dans un contexte sociopolitique et sécuritaire imprévisible. Les activités criminelles persistant des acteurs armés non-étatiques dans plusieurs régions exposent continuellement les femmes et les filles à un environnement non protecteur autant dans les sphères publique que privée. Les conflits ont non seulement affaibli les institutions communautaires et les cellules familiales - cadre protecteur de base des personnes - mais ont aussi entraîné l'émergence de comportements impunis et des pratiques de survie exposant à des risques d'exploitation, d'abus, de violence et de négligence. Il en résulte une nette augmentation des VBG avec une prépondérance des violences sexuelles, des agressions physiques, des traitements inhumains et dégradants pratiqués sur des femmes soupçonnées de sorcellerie. Au niveau domestique, les violences conjugales, le mariage précoce, les mutilations génitales féminines sont également très préoccupantes et restent sous rapportées. Le rapport partiel du premier semestre 2016 du GBVIMS fait état de 3077 incidents de VBG dont 1 023 cas de violences sexuelles (incluant 597 cas de viols). 11% de ces survivants sont de sexe masculin et 18% des personnes de moins de 18 ans.

Objectif du Sous-Cluster

L'objectif principal du SCVBG est de fournir aux victimes des services de prise en charge psychosociale/médicale/légale anonymes et adéquats, reposant sur un ensemble de principes directeurs, et à mettre en place des mécanismes de prévention/réponse de la violence basée sur le genre.

Le SC VBG va renforcer les mécanismes communautaires de prévention et de réponse en vue de réduire l'incidence des GBV/EAS dans 8 préfectures et dans la capitale Bangui et dans 50 sous-préfectures.

Les survivants de VBG/EAS identifiés auront accès à des services holistiques de prise en charge de qualité en conformité avec les procédures opérationnelles standards en vigueur en RCA.

Stratégie de réponse

- Renforcement de l'offre de services avec une extension de la couverture géographique pour accroître l'accès des survivants à une prise en charge holistique rapide et de qualité qui répond aux normes standards et qui prend en compte les besoins différenciés des femmes, filles, hommes et garçons survivants de VBG.
- Renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des prestataires psychosociaux, médicaux, juridiques et judiciaires dans la prise en charge des

OBJECTIF 1 :

1 Les survivants de VBG/EAS identifiés ont accès en dignité et sûreté à des services holistiques de prise en compte de leur dignité et en conformité avec les procédures opérationnelles standards en vigueur en RCA

APPUIE L'OS1**OBJECTIF 2 :**

2 Les mécanismes de prévention et réponse sont opérationnels et contribuent à réduire l'incidence des GBV/EAS au niveau communautaire

APPUIE L'OS2

survivants

Stratégie de prévention

- Renforcement de la mobilisation sociale : Les communautés seront mobilisées à travers la mise en place ou la revitalisation de réseaux comprenant au moins 25% de femmes et 25% des filles issues des différentes couches sociales et professionnelles au niveau communautaire. Ces réseaux seront outillés et accompagnés pour sensibiliser leur communauté sur les VBG/EAS, orienter les survivants vers les services appropriés et signaler les cas de VBG et EAS.
- Développement des espaces conviviaux pour les femmes et les filles au niveau communautaires : des espaces sécurisés seront aménagés et équipés. Ces espaces seront gérés par les membres de la communauté pour offrir des services

intégrés aux groupes à risque et aux survivants de VBG et EAS. Ces espaces seront des lieux où les bénéficiaires socialiseront avec leurs pairs, recevront des connaissances et des compétences pour renforcer leur autonomisation et leur résilience.

Les activités du Sous-Cluster seront menées en étroite collaboration avec le Sous-Cluster protection de l'enfance, les Clusters Protection, santé et moyens de subsistance, la section Droits de l'Homme de la MINUSCA, les Ministères de l'action sociale, de la santé, de la justice et de la sécurité.

Le Sous-Cluster veillera à la redevabilité et impliquera les bénéficiaires dans l'analyse de la situation et la gestion des cycles de projets VBG.

PROTECTION

SOUS-CLUSTER PROTECTION

DE L'ENFANCE (SCPE)



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Francesca Cazzato
Coordonnatrice
du sous-Cluster
fcazzato@unicef.org

Contexte

La RCA est caractérisée par plusieurs besoins de protection de l'enfance causés directement par la crise humanitaire ou exacerbés par la crise. Les tensions et violences communautaires ont eu un impact direct et important sur les besoins de protection des enfants et sur la violence faite aux enfants. Les enfants et les adolescents (filles et garçons) ont été victimes et sont exposés à des attaques, aux violences sexuelles, au recrutement par des groupes armés et/ou des groupes d'auto-défense, à la perte ou à la séparation familiale, aux blessures, au déplacement forcé et à plusieurs autres formes de violence.

Les enfants et les adolescents et leurs familles ont été forcés de quitter leurs lieux de résidence habituelle pour vivre sur des sites de déplacés, dans des familles d'accueil ou même dans des situation d'enclave avec une restriction des libertés de mouvement et un manque d'accès aux services de base, incluant une éducation appropriée.

Objectifs du Sous-Cluster

L'objectif du Sous-Cluster est de renforcer la prévention, la réponse et l'environnement protecteur pour les filles et les garçons victimes du conflit armé en RCA afin de répondre aux besoins des enfants/adolescents en RCA. Le SCPE a comme objectifs 1) Assurer la protection des droits des enfants affectés par la crise 2) Garantir une réponse d'urgence aux enfants affectés 3) Renforcer le système de protection de l'enfance au niveau communautaire et étatique.

Les activités et les interventions de protection de l'enfance (PE) seront menées en coordination étroite avec le Cluster Protection, le sous cluster VBG et autant que possible avec les acteurs de développement. Les activités seront basées sur les Standards Minimums en Protection de l'enfant adapté à la situation et aux besoins les plus urgents en RCA. Le sous cluster travaillera aussi pour assurer la prise en compte des thématiques sur la protection de l'enfance dans la réponse humanitaire comme en situation de relèvement précoce. Dans l'optique de transition des activités de coordination humanitaire pour la protection de l'enfance, le Sous-Cluster recherchera également le soutien et l'engagement des autorités nationales – en particulier des Ministères des affaires sociales et celui de la Justice.

Le sous cluster continuera à garantir une analyse sensible au conflit de la situation protection et de risque pour la protection de l'enfance afin d'assurer une réponse de protection adaptée au sexe et âge des enfants/adolescents.

Stratégie du Sous-Cluster

L'atteinte des objectifs spécifiques sera assurée à travers les actions suivantes :

- Renforcer la coordination et le partage d'information sur la protection de l'enfance au niveau national et local, en renforçant les systèmes de coordination PE au niveau décentralisé,
- Renforcer le système d'alerte précoce, de veille et de collecte sur les violations de

OBJECTIF 1 :

1 Les enfants affectés par la crise ont accès à des services d'assistance d'urgence

APPUIE L'OS1**OBJECTIF 2 :**

2 La protection des enfants affectés et à risque de violation de leurs droits fondamentaux est assurée

APPUIE L'OS2**OBJECTIF 3 :**

3 Les mécanismes communautaires et étatiques de protection de l'enfance sont renforcés et assurent des services de qualité respectant la dignité humaine et renforçant la résilience des enfants et de leurs communautés

APPUIE L'OS3

- l'enfance comme le MRM (résolution 1612),
- Renforcer la prévention des violations graves contre l'enfant et la réponse de protection pour les enfants affectés par le conflit à travers une approche genre, âge et diversité,
 - Renforcer les compétences techniques et les capacités des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux impliqués dans la réponse humanitaire à travers des formations et un travail de proximité pour garantir une réponse de protection de l'enfance en situation d'urgence en ligne avec les Standards Minimum pour la protection de l'enfance en situation d'urgence ;
 - Mettre en place et renforcer la mobilisation communautaire et les autres mécanismes de protection de l'enfant comme les réseaux des familles d'accueil, les réseaux communautaires de Protection de l'Enfance (RECOPE) ainsi que tout autre mécanisme communautaire à fin d'améliorer la résilience des enfants et de leurs familles
 - Assurer des actions de prévention face aux risques de violations des droits des enfants dans les conflits armés,
 - Assurer une réponse adéquate y compris l'assistance psychosociale aux enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA), aux enfants non-accompagnés (ENA) et enfants séparés (ES) de leurs familles et proches ainsi qu'assurer une réponse adéquate à tous autres enfants affectés par la crise et privés de ses droits

SANTÉ



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Richard Fotsing
 Coordonnateur du
 Cluster
 fotsingri@who.int

Zones et populations ciblées

Les interventions du Cluster santé vont cibler les groupes de populations suivantes :

- Tous les déplacés et leurs communautés d'accueil dans les zones affectées par une crise humanitaire aiguë (conflit ou catastrophe) ;
- Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les femmes allaitant un enfant de moins de 12 mois, les personnes ayant besoin de soins d'urgence, les personnes handicapées moteur, les personnes souffrant des troubles mentaux et les personnes âgées de 60 ans et plus dans les zones de crise humanitaire chronique (présence de plus de 5 000 déplacés depuis plus d'un an, présence de structures de santé non fonctionnelles ou partiellement fonctionnelles, présence des groupes armés qui limitent les mouvements de populations) ;
- Tous les retournés et rapatriés récents, ainsi que leurs communautés d'accueil ;
- Tous les habitants des enclaves ;
- Toutes les personnes victimes ou à risque dans les zones affectées par une flambée épidémique.

Les sous-préfectures suivantes ont été retenues comme prioritaires dans le plan de réponse sectorielle 2017 :

- Zones en situation de crise humanitaire aiguë : les sous-préfectures de Kouï, Bocaranga, Ngaoundaye, Batangafo, Kaga Bandoro, et de Bouar (la commune de Niem-Yéléwa) ;
- Zones en situation de crise humanitaire chronique : les sous-préfectures de Ndjoukou, Gadzi, Abba, Ippy, Bakala, Ouanda Djallé, Ouadda, Yalinga, Njemah, Bakouma, Ouango, Kembé, Satéma, Gambo, Markounda, Nana Bakassa, Bouca, Bambari, Grimari, Kouango, Mbrès, Obo, Bambouti, Bimbo, 3e et 5e Arrondissements de la ville de Bangui ;
- Zones accueillant des retournés ou des rapatriés récents: les sous-préfectures de Kouango, Gamboula et Amadagaza ;
- Les enclaves : Boda, Berberati, Carnot, PK5 dans le 3e Arrondissement de Bangui

Il est à noter que cette priorisation pourra changer au cours de l'année en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire et des situations humanitaire et épidémiologique.

Stratégie du Cluster

Les axes stratégiques ci-dessous seront utilisés pour couvrir de manière efficace et efficiente les besoins urgents des populations les plus vulnérables et appuyer le relèvement du système de

santé dans les zones ciblées :

Réponse aux urgences humanitaires

Des missions d'évaluation rapide des besoins des populations et des capacités de réponse du système local de santé seront réalisées dans les zones de crise humanitaires aiguës. En fonction du contexte, les interventions suivantes seront mises en œuvre par les partenaires du secteur santé :

- La mise en place d'un système d'alerte précoce pour la détection rapide des flambées épidémiques.
- L'offre des soins de santé d'urgence de base : elle sera réalisée à travers les relais communautaires dans les villages d'accès difficile et les sites de déplacés/enclaves abritant moins de 1000 personnes ; les équipes médicales mobiles dans les sites de déplacés/enclaves et les villages d'accès difficile abritant 1000 à 5000 personnes ; les structures de santé temporaires dans les sites de déplacés/enclaves abritant plus 5000 personnes ; et les structures de santé publique ou privée à but non lucratif accessibles aux déplacés et leur communauté d'accueil.
- L'appui à la référence/contre-référence des urgences vitales, y compris les cas de viols et les troubles mentaux.
- L'organisation des campagnes de distribution de masse (moustiquaires imprégnées d'insecticide aux ménages, kits de dignité aux femmes vulnérables en âge de procréer, et préservatifs aux personnes sexuellement actives dans les nouveaux sites de déplacés, etc.)
- L'organisation de campagnes de vaccination contre la rougeole des enfants de 6 mois à 14 ans dans les nouveaux sites de déplacés.
- L'offre des soins de santé secondaires d'urgence : Elle sera réalisée à travers l'appui aux services de santé spécialisés (Pédiatrie, Maternité, Urgences, Psychiatrie, Laboratoire, Banque de sang, Bloc opératoire, etc.) des hôpitaux publics ou privés à but non lucratifs dans des zones de crise ou à travers des structures de santé temporaires (ex : hôpitaux de campagne).


Réponse aux flambées épidémiques

Des missions d'investigation épidémiologique seront effectuées dans les meilleurs délais dans les zones d'alertes épidémiques afin de confirmer et caractériser l'épidémie, et évaluer les capacités de réponse du système local de santé. Un plan de réponse sera élaboré et les interventions suivantes seront mises en œuvre en fonction du type et des caractéristiques de l'épidémie :

- Le renforcement du système de surveillance de

SANTÉ OBJECTIF 1 :

1 Offrir des soins de santé d'urgence aux populations affectées par les crises humanitaires aiguës ou les épidémies

APPUIE L'OS1 

SANTÉ OBJECTIF 2 :

2 Améliorer l'accès aux services de santé de base des populations affectées par une crise chronique et/ou en situation de déplacement ou d'enclavement prolongé, y compris les populations d'accueil

APPUIE L'OS1,3  

la maladie responsable de la flambée dans le foyer épidémique et les zones à risque, y compris les capacités des laboratoires ;

- Le renforcement de la prise en charge des cas à travers les équipes mobiles, les formations sanitaires temporaires ou les structures de santé de la localité ;
- Le renforcement des activités de communication sur les risques et d'engagement communautaires
- La vaccination des personnes à risque le cas échéant

Appui au relèvement rapide du système de santé

Des missions d'évaluation approfondie des besoins des populations et des capacités de réponse du système local de santé seront effectuées dans les zones de retour et les zones de crise chronique. En fonction du contexte, les interventions suivantes seront mises en œuvre :

- Réhabilitation des structures de santé affectées par la crise ;
- Renforcement des capacités des relais communautaires, des prestataires de soins et des membres des équipes cadre à travers les ateliers de formation et les supervisions ;
- Appui au retour et au maintien du personnel de santé dans les zones affectées ;
- Dotation ou renforcement des stocks en médicaments et consommables médicaux ;
- Comblement des gaps en équipement des structures de santé ;
- Appui au renforcement du système national d'information sanitaire et de la surveillance intégrée des maladies ;
- Appui à la mise en place ou à la redynamisation des comités de gestion des structures de santé et des activités de vaccination de routine ;
- Appui à l'acheminement des intrants des

programmes de lutte contre les maladies ;

- Appui à la mise en œuvre des activités des membres des équipes cadres et des comités de gestion.

Pour améliorer la qualité et l'efficacité de la réponse, la redévisibilité aux bénéficiaires sera renforcée par la mise en place des mécanismes de feedback, notamment la réalisation des enquêtes rapides de perception des communautés affectées grâce à la plateforme Ureport.

Coordination

Les structures de coordination déjà mises en place à Bangui, Kaga Bandoro, Bouar et Bambari sous le lead de l'OMS seront maintenues et renforcées. Les capacités des chefs d'antennes de l'OMS de Bria et Bangassou seront renforcées pour assurer la coordination régionale. Certaines ONG ou Agences du système des Nations Unies seront désignées comme points focaux pour la coordination de la réponse sectorielle santé à Berberati et Bossangoa où l'OMS n'est pas représentée.

La coordination intersectorielle sera renforcée par le suivi et l'évaluation des interventions et des projets du Fonds Humanitaire en collaboration avec l'unité FH/OCHA (réunions et visites de terrain) ou encore dans le cadre de suivi de la réponse (Sitreps, Evaluations, bulletins, 4W, etc.).

La coordination intersectorielle sera renforcée par la participation aux réunions inter-Clusters, aux groupes de travail thématique et aux réunions des Clusters apparentés à la santé (nutrition, EHA, VBG, CCCM/Abris).

La coordination avec le Ministère de la santé se fera à travers l'implication des cadres du Ministère de la santé au sein du Cluster et la participation aux réunions des structures de coordination mise en place par le Ministère de la santé (COUSP, CCS, GT sur la gratuité des soins, etc.).

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT					PAR SEXE AND ÂGE		
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RETOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	8,0K	0,0	313,7K	0,0	952,2K		50%	40% 53% 7%
PERSONNES CIBLÉES	8,0K	0,0	255,0K	0,0	673,7K		50%	40% 53% 7%
FINANCEMENTS REQUIS	\$28M							

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PERSONNES DANS LE BESOIN



2M

PERSONNES CIBLÉES



890K

BUDGET (US\$)



128,5M

DE PARTENAIRES



101

CONTACT

**Ernest-Moise
Mushekuru**

Coordonnateur du
Cluster

ernest.mushekuru@
wfp.org

Aperçu de la situation humanitaire

A la suite de la mise à jour de la situation sur l'insécurité alimentaire, il est ressortit qu'environ 2 million des personnes sont en phase humanitaire (3&4). L'insécurité persistante a perturbé les activités agricoles et pastorales, principales sources d'emploi, de revenu et d'alimentation pour la grande majorité de la population, particulièrement en milieu rural, accentuant le retour des petits producteurs à une production minimale d'autoconsommation, la décapitalisation du secteur, des services et des infrastructures, conduisant à une stagnation de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Stratégie du Cluster

Avec une estimation d'environ 890 000 personnes ciblées dont 70 % de femmes et 30 % d'hommes pour une assistance alimentaire, le Cluster continuera à répondre aux besoins urgents des personnes les plus vulnérables en particulier les ménages dirigés par les femmes ou par les jeunes filles identifiées comme ceux étant les plus affectés par la crise.

En 2017, les partenaires du Cluster sécurité alimentaire se fixent comme objectif d'offrir une réponse équitable aux hommes, femmes, garçons et filles. Les données seront systématiquement collectées, analysées et rapportées par sexe ; les interventions seront adaptées aux besoins et intérêts des populations en tenant compte de leur sexe et âge ; les équipes d'évaluation de besoins seront composées équitablement d'hommes et de femmes ; les hommes et les femmes (y compris les jeunes) seront consultés séparément dans les analyses de besoins et dans le suivi et l'évaluation des interventions.

Les comités communautaires intégreront équitablement les hommes et les femmes, et des efforts seront déployés pour assurer leur participation effective. Des stratégies seront mises en place lors des distributions pour prévenir les violences basées sur le genre, les exploitations et les abus sexuels.

En collaboration avec le Gouvernement centrafricain, les partenaires humanitaires et les organisations de la société civile, le

Cluster encouragera des actions visant à sauver des vies auxquelles seront associées des interventions d'appui à la production agricole d'urgence en vue de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations affectées et à risque. Les modalités d'intervention seront établies en fonction de l'analyse du contexte et des opportunités locales : distribution directe et/ou interventions basées sur le marché (foires alimentaires et agricoles, programmation de transfert monétaire, etc.). Ces actions intégreront les principes de protection transversale, de renforcement de la résilience des populations et de protection de l'environnement. Le Cluster compte aussi renforcer les mécanismes communautaires en vue de favoriser la jouissance équitable des ressources locales et l'accès à l'information concernant l'action humanitaire.

La redevabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires du Cluster grâce à la diffusion, par un canal approprié, d'information sur la modalité de distribution directe d'aide, de foire alimentaire ou des programmes de transfert monétaire. La mise en place des mécanismes de feedbacks/plaintes permettra de mesurer la perception et la satisfaction des bénéficiaires.

Ciblage et priorisation


Les zones en phase (3&4) seront prioritaires, ainsi que les familles vulnérables. Le Cluster encouragera l'assistance basée sur la vulnérabilité et non sur les statuts bien que certains groupes de population plus affectés peuvent être priorisés en fonction des résultats des évaluations. Les critères de ciblage des personnes dans le besoin seront préalablement discutés avec les populations concernées et prendront en compte notamment la présence de partenaires, les capacités de ceux présents dans les zones, l'accès physique et sécuritaire et la possibilité des interventions complémentaires à la sécurité alimentaire.

Coordination du Cluster

Les efforts de coordination du Cluster


SEC. AL. OBJECTIF 1 :

1 Sauver des vies et contribuer à l'autonomie économique de la population

APPUIE L'OS1 

SEC. AL. OBJECTIF 2 :

2 Renforcer l'information, la sauvegarde et l'accès aux ressources ainsi que la libre circulation de biens et des personnes.

APPUIE L'OS3 

SEC. AL. OBJECTIF 3 :

3 Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens de subsistance.

APPUIE L'OS3 

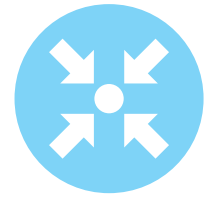
entrepris en 2016 seront maintenus avec du personnel entièrement dédié, à savoir un Coordonnateur national, un Co-facilitateur et un Gestionnaire d'information. Par ailleurs, le Cluster souhaite mettre sur pied un secrétariat qui sera sous le lead du gouvernement en vue d'un transfert progressif de responsabilités. Les 5 sous-clusters régionaux gérés par des points focaux issus des organisations membres seront renforcés pour plus d'efficacité dans les analyses et la gestion de l'information. Les Sous-Clusters régionaux de différents hubs humanitaires du pays, plus précisément à Bouar, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Boda, seront soutenus dans leur travail par

le Cluster national. Le Cluster travaillera en collaboration avec d'autres clusters tels que Nutrition, MSSC, Santé aussi bien pour le partage d'information que dans les analyses situationnelles.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT					PAR SEXE AND ÂGE					
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RETOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS	% ADULTES	% PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	70,0K	32,5K	360,4K	70,0K	1,5M		52%		60%	30%	10%
PERSONNES CIBLÉES	70,0K	32,5K	350,0K	8,0K	429,5K		52%		60%	30%	10%
FINANCEMENTS REQUIS	\$128,5M										

COORDINATION



PERSONNES DANS LE BESOIN



8M

DE PARTENAIRES



134M

CONTACT

Joseph Inganji
 Chef de bureau
 OCHA

inganji@un.org

La coordination de l'action humanitaire est basée sur les principes de la réforme humanitaire et de l'agenda transformatif sous la supervision du Coordonnateur Humanitaire.

L'Equipe humanitaire pays

L'Equipe humanitaire pays (EHP/HCT) est constituée des représentants des agences humanitaires, de représentants des ONGs internationales et nationales ainsi que de bailleurs de fonds, de MSF et du CICR comme observateurs. L'EHP est l'organe central d'orientation stratégique de l'action humanitaire en RCA. La coordination Inter-Cluster (ICC) est le forum technique et opérationnel du système de coordination qui réunit les coordonnateurs nationaux des 10 Clusters actifs : Protection (y compris les Sous-Clusters Protection de l'enfant et violences basées sur le genre), CCCM/ Abris/NFI, Santé, Nutrition, EHA, Sécurité Alimentaire, Logistique, et Moyens de subsistance et stabilisation communautaire. L'ICC propose des interventions, suggère des stratégies et exécute les décisions du HCT. Il permet une meilleure fluidité de la coordination Inter-Clusters en vue d'une orientation multisectorielle plus efficace des interventions sur le terrain afin d'éviter les chevauchements.

Au niveau régional il existe une coordination décentralisée qui couvre toutes les préfectures de la RCA, avec des structures de coordination régionales basées à Bouar, Kaga-Bandoro et Bambari.

La coordination s'est impliquée dans le processus « engagement et rédevabilité envers les populations affectées », processus qui sera renforcé par la mise en place d'un modèle de service commun évolutif en fonction du contexte, de l'âge et du genre. Ce service commun proposera un mécanisme de diffusion d'informations humanitaires aux populations affectées, couplé à un mécanisme de retour d'informations de la part des communautés. Le retour d'informations sera désagrégé et analysé afin de réajuster la réponse tout au long du cycle humanitaire. Ce

service commun sera sous la responsabilité de l'ICC via le groupe (ad hoc) de travail « Communication avec les Communautés » qui jouera le rôle de support pour l'ensemble de l'Equipe humanitaire pays et des Clusters.

Cette stratégie sur trois années prévoit l'engagement dans une réflexion sur les stratégies de sortie et la mise en œuvre progressive du processus de transfert à la partie nationale de responsabilité de la coordination humanitaire, en collaboration avec les acteurs du développement et du Gouvernement.

Coordination avec les autorités

La coordination avec les autorités au niveau national s'effectue au travers d'interlocuteurs identifiés avec le ministère des affaires sociales et de la réconciliation nationale, ainsi que via les contacts ad hoc avec la Ministre durant les principales échéances du cycle de programme humanitaire et au cours de missions sur le terrain. Au niveau des préfectures et sous-préfectures, des cadres permanents de concertation entre les acteurs humanitaires et les autorités sont fonctionnels à Bouar, Bambari, Kaga-Bandoro, Sibut, Bouca, Bossangoa, Batangafo, Ndele, Birao, Kouango, Mobaye et Bangassou. Des représentants des services techniques de l'Etat participent également aux réunions des clusters.

Coordination civilo-militaire

La Coordination civilo-militaire est un processus primordial pour garantir le respect de l'espace humanitaire, la distinction entre les différents acteurs, la connaissance et le respect des principes humanitaires et dans lequel des actions de plaidoyer pour l'établissement d'un environnement sécurisé pour les civils comme pour les acteurs humanitaires.

Plus de 11 000 militaires sont actuellement déployés en Centrafrique dans le cadre de la mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), de la Force française Sangaris

et de la Force européenne de l'EUTM. Même si cette configuration est appelée à changer dans la période 2017-2020, avec notamment le retrait de la Force Sangaris dès fin octobre 2016, la présence de forces armées sur le territoire centrafricain reste une variable capitale dans la conduite des opérations humanitaires.

En revanche, le maintien de la distinction entre acteurs militaires et humanitaires est impératif pour maintenir un niveau minimal et inconditionnel d'acceptation, d'accès et d'espace humanitaire permettant aux acteurs humanitaires de poursuivre leur mission auprès des populations affectées sans risque d'être considérés comme parties au conflit, et donc, potentiellement, ciblés.

Par ailleurs, il revient aussi à la CMcoord, sur recommandation du Cluster Protection, de coordonner les efforts destinés à assurer le caractère civil des sites de déplacés.

Actuellement, les réunions de coordination civilo-militaire se déroulent de manière

hebdomadaire à Bangui et de façon régulière dans dix hubs humanitaires de l'arrière-pays. Par ailleurs, des mécanismes ad hoc sont déclenchés lors d'incidents ou de crises spécifiques nécessitant un échange d'information renforcé. Des procédures d'opérations standardisées ont été développées pour la mise en place de « bulles de sécurité » sur les axes dangereux ainsi que pour la protection des personnels et biens des acteurs humanitaires en cas de crise majeure.

Durant les trois prochaines années, la coordination civilo-militaire devra s'assurer que les lignes directrices spécifiques à la Centrafrique sont signées par les parties prenantes et mises en œuvre et que l'engagement avec les groupes armés sera renforcé pour assurer la pleine compréhension du mandat et des principes humanitaires pour un accès aux populations affectées en toute circonstance

PLAN DE RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Kouassi Lazare
ETIEN Représentant
etien@unhcr.org

Besoins

La fin de l'année 2015 ainsi que l'année 2016 ont été caractérisées par un regain d'instabilité dans certains pays voisins de la République centrafricaine ayant entraîné un afflux de nouveaux réfugiés et pouvant en générer d'autres au cours de l'année 2017. C'est ainsi qu'en novembre et décembre 2015 et de manière sporadique en 2016, du fait du conflit engagé entre les deux factions rivales au pouvoir au Sud Soudan, 4 222 personnes en provenance de l'Etat de Western Equatoria ont trouvé refuge dans la localité de Bambouti. Ces personnes, se rajoutant au 657 déjà présentes dans la préfecture du Haut-Mbomou et celles enregistrées de longue date à Bangui, portent désormais le total de la population des réfugiés sud soudanais en RCA à 4 931 représentant le deuxième plus grand groupe de réfugiés après ceux de la RDC (5 194) et avant ceux du Soudan-Darfour (2 026). Au 30 septembre 2016, la RCA comptait ainsi 12 785 réfugiés et demandeurs d'asile originaire d'une vingtaine de pays, dont 53% étaient des femmes et 61% des enfants.

Pour l'instant stabilisée, la population de réfugiés et demandeurs d'asile en RCA pourrait cependant connaître d'une évolution à la hausse compte tenu du contexte extrêmement volatile observé au Sud Soudan. Il n'est pas exclu que d'autres ressortissants sud soudanais, pour l'instant déplacés à l'intérieur de leur pays d'origine, rejoignent ceux qui ont déjà trouvé refuge en RCA. De plus, les tensions grandissantes qui agitent la RDC en raison du report du processus électoral pourraient également se traduire par des déplacements transfrontaliers de population en direction de la RCA.

Les réfugiés vivant en Centrafrique sont victimes au même titre que les autres populations civiles des exactions d'éléments armés. Leur situation et les risques qu'ils encourent sont d'autant plus importants que certains facteurs, comme la religion ou encore le pays d'origine, sont pris en compte par les groupes armés pour les cibler particulièrement. Il en va ainsi des réfugiés

de Pladama-Ouaka, privés de leur liberté de mouvement et constamment harcelés par les groupes armés nécessitant l'installation d'un poste fixe de sécurité pour assurer leur protection. La situation des réfugiés urbains à Bangui est également alarmante. Certaines communautés ont payé un tribut très élevé à la crise qui secoue la RCA depuis 2013.

En plus des contraintes sécuritaires, les défis logistiques liés à la déficience ou l'inexistence d'infrastructures dans le pays rendent difficile, parfois impossible, l'acheminement de l'assistance aux réfugiés. Tel a été le cas pour les nouveaux réfugiés sud soudanais initialement installés à Bambouti depuis novembre 2015 et dont la relocalisation à Obo, chef-lieu de Préfecture, a débuté en octobre 2016 afin que le HCR et ses partenaires puissent apporter une réponse adéquate à leurs besoins.

Cependant, malgré les multiples difficultés évoquées ci-dessus, le HCR continue de mener les activités de protection et d'assistance conformément à son mandat. Pour l'année 2017, les besoins prioritaires identifiés pour les réfugiés et les demandeurs d'asile sont les suivants :

En matière de documentation, une fois les données biométriques de tous les réfugiés collectées, des cartes d'identité sécurisées seront délivrées à tous ceux ayant 12 ans révolus.

Pour la plupart arrivés au cours des années 1990-2000, les réfugiés résidant en RCA pour lesquels le rapatriement dans leur pays d'origine n'est pas envisageable seront insérés dans la réflexion nationale sur les solutions durables avec pour priorité leur intégration locale. C'est ainsi que les réfugiés congolais (RDC) abrités dans le camp de Zemio pourraient faire l'objet d'une assistance en matière d'acquisition foncière, et les réfugiés rwandais urbains, pour lesquels une clause de cessation est évoquée, d'une politique d'aide au développement d'activités génératrices de revenus axées sur les métiers du commerce. Ceux qui en ont exprimé le souhait pourraient également être assistés en vue de leur rapatriement en RDC.

Quant aux réfugiés soudanais du camp de Pladama Ouaka, pour lesquels l'intégration locale n'est pas non plus envisageable, l'option d'une relocalisation dans un pays africain est une alternative qui est en cours de discussion, tout comme est aussi explorée la possibilité de réinstaller les plus vulnérables vers un pays de transit avant qu'ils ne soient définitivement accueillis dans un tiers pays.

Tous ces groupes de populations continueront néanmoins de bénéficier des programmes d'assistance multisectoriel aux réfugiés en attendant la réalisation de solutions durables

Cependant l'intérêt principal se focalisera sur le programme de protection et d'assistance des réfugiés sud-soudanais vivant à Obo et Bambouti. Par ailleurs, compte tenu des développements en RDC, un monitoring des frontières et un système d'alerte précoce sera mis en place afin de prévenir tout afflux éventuel de réfugiés.

Enfin, dans un pays en proie aux violences sexuelles et sexistes, l'attention portée aux mécanismes de prévention et de réponses sera maintenue et renforcée tout comme l'identification des personnes ayant des

besoins spécifiques en l'occurrence les femmes et enfants.

Coordination

Le HCR travaille en étroite collaboration avec la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR, le partenaire gouvernemental) dans le cadre de la protection et de l'assistance en faveur de ces réfugiés ainsi qu'avec plusieurs partenaires intervenant dans le domaine de l'assistance multisectorielle tels que Afrique Secours Assistance (ASA), International Medical Corps (IMC), African Initiative for Relief and Development (AIRD), JUPEDEC, Vision to Change the World (VCW). En prélude à la recherche intensive de solutions durables pour les populations réfugiés de longue durée, le partenariat avec les structures nationales sera également renforcé.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE AND ÂGE				
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RETOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATION VULNERABLE	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS	% ADULTES	% PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	12,8K						51%		59%	37%	3%
PERSONNES CIBLEES	12,8K						51%		59%	37%	3%
FINANCEMENTS REQUIS	\$14M										



CONTRIBUER AU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

Pour accéder aux dernières informations relatives aux besoins humanitaires, consulter le Plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au Plan, merci de visiter :

www.humanitarianresponse.info/en/operations/central-african-republic



DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS CENTRAL POUR LES INTERVENTIONS HUMANITAIRES (CERF)

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles et sous-financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers- réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. Entre 2015 et 2016, le CERF a contribué à hauteur de 23.5 millions de dollars à la crise humanitaire en RCA sous le mécanisme de réponse rapide (14.5 millions) et celui des urgences sous-financés (9 millions). Les financements CERF ont contribué à répondre rapidement aux besoins critiques d'assistance multisectorielle consécutifs aux crises sécuritaires et de protection répétitives en RCA ainsi qu'à l'arrivée de réfugiés en provenance du Soudan du Sud.

Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment contribuer, visiter le site web :

www.unocha.org/cerf/our-donors/how-donate



DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS HUMANITAIRE DU PAYS (CHF)

Le Fonds humanitaire en RCA (FH RCA) est un fonds commun basé dans en RCA. Ce mécanisme de financement humanitaire multi-bailleurs établi par le Coordonnateur de l'aide d'urgence (ERC), est placé sous la direction du Coordonnateur Humanitaire (HC). Il est géré par OCHA et est aligné sur les activités des Clusters définies dans le PRH. Il a un double objectif : soutenir la réponse aux besoins humanitaires les plus urgents et critiques et renforcer le leadership du HC et des mécanismes de coordination humanitaires.

En 2016, le FH a alloué un total de 23.8 millions de dollars en soutien à la réponse humanitaire. Cumulativement, grâce au soutien de onze bailleurs, le Fonds a alloué 51 millions de dollars entre 2015 et 2016. Ces allocations sont organisées en complémentarité avec les allocations du CERF permettant de maximiser l'impact de ces financements. Le FH alloue des fonds aux agences des NU, aux ONG internationales et nationales. Ces organisations ainsi que les bailleurs participent à la gouvernance du FH RCA.

Pour avoir plus d'information sur le FH CAR et comment contribuer, contacter : chfcar@un.org et visiter :

<http://www.unocha.org/car/about-chf-central-african-republic>

www.unocha.org/what-we-do/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds



AIDE D'URGENCE EN NATURE

Les Nations Unies encouragent les donateurs à faire des contributions en espèces, plutôt qu'en nature, pour une rapidité et une flexibilité maximum, ainsi que pour garantir que soient délivrés les biens humanitaires les plus urgents. Dans le cas où vous ne pouvez faire que des contributions en nature en réponse aux catastrophes et aux urgences, merci de contacter :

logik@un.org

ENREGISTREMENT DE VOS CONTRIBUTIONS

OCHA gère le service de surveillance financière (FTS), qui enregistre toutes les contributions humanitaires rapportées (espèces, en nature, multilatérales et bilatérales). Son but est de donner du crédit et de la visibilité aux donateurs pour leur générosité, et de montrer le montant total des financements ainsi que des manques dans les plans humanitaires. Merci de signaler vos contributions à FTS, soit par email à fts@un.org ou par le biais du formulaire de contribution en ligne à <http://fts.unocha.org>



PARTIE III : ANNEXES



Objectifs, indicateurs & cibles

Chiffres de planification: Personnes
dans le besoin et cibles

Et si ? ...On n'apporte pas de réponse

OBJECTIFS, INDICATEURS & CIBLES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, INDICATEURS ET CIBLES

Objectif Stratégique 1 (OS1) : Sauver des vies.

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans les programmes nutritionnels thérapeutiques (filles et garçons)	39 446	26 200	29 585
# personnes par sexe ayant bénéficié d'une aide alimentaire d'urgence		0	162 000
# de ménages bénéficiaires d'abris d'urgence		8 480	175 000
# de personnes affectées bénéficiant d'un approvisionnement en eau potable d'urgence selon les standards SPHERE		450 00 ⁹	700 000
# nombre de malades dans les zones de crise référés en urgence	600	0	600
# d'élèves bénéficiant d'activités éducatives dans les espaces temporaires d'apprentissage (% filles et garçons par cycle scolaire)	175 500	32 989	60 000

Objectif Stratégique 2 (OS2) : Promotion du respect des droits fondamentaux .

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de cas d'attaques d'écoles suivis et documentés	NA	NA	NA
# d'hommes et de femmes ayant bénéficié d'une aide pour exercer leurs droits d'accès aux services concernant les Logements, Terres et Biens (LTB)		34 198	39 000
# de mécanismes d'appui à la gestion des conflits au niveau communautaire redynamisé et intégrant équitablement hommes et femmes	500	0	350
# de mineurs non accompagnés (filles/garçons) réunifiés avec leurs familles biologiques	40 000	1 738	3 738
# de sous-préfectures et d'arrondissements de Bangui affectés par le conflit qui sont couverts par le monitoring de protection ou les systèmes d'alerte précoce	70		24

Objectif Stratégique 3 (OS3) : Préserver la dignité humaine.

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'adolescents (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de cours d'alphabétisation et compétences de vie	ND	50 000	25 000
# de personnes participant à des activités génératrices de revenus (% hommes/femmes)	273 315	44 000	118 524
# de ménages (par sexe du chef de ménage) qui ont accès à des services sociaux de base et qui sont assistés dans la reconstruction ou la réhabilitation de leur maison	39 920	4 299	27 000

OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES DE SECTEURS

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 1 : Assurer que la population affectée et vulnérable ait accès aux articles non alimentaires de base tout en faisant la promotion de l'autosuffisance et des stratégies d'adaptation existantes.

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages bénéficiaires (par sexe de chef de ménage) d'aide en articles non alimentaires de base ou en programmes de transfert monétaire	51 229	25 000	45 000

9. (7,5 l/p/j dans les 3 premiers mois et 15 l/p/j au-delà)

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 2 : Assurer à la population affectée un abri les protégeant des intempéries et contribuant à assurer leur sécurité, leur dignité et leur bien-être

Appuie l'OS1 


INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe de chef de ménage) bénéficiaires d'abris d'urgence	53 000	9 450	35 000

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 3 : Evaluer et coordonner l'assistance à la population affectée dans les sites et en familles d'accueil afin d'assurer une réponse adéquate.

Appuie l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe de chef de ménage) vivant dans les sites de déplacés qui ont accès à des services de base minimums (EHA, santé et protection)	31 772	11 481	23 000
# de réunions tenues par des comités directeurs et comités sectoriels mis en place dans les sites de déplacés		42	80
# d'hommes/femmes bénéficiaires de formations en Coordination et gestion de sites (CCCM)		40	120
# de ménages sur les sites de déplacés et en familles d'accueil qui ont bénéficié d'un profilage permettant de cibler le type d'aide à leur apporter (aide au retour, à la relocalisation ou l'intégration locale)	31 772	5 617	10 000

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 4 : Assurer à la population affectée un accès à des solutions d'abris adéquats et aux services sociaux de base

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe du chef de ménage) qui ont accès à des services sociaux de base et qui sont assistés dans la reconstruction ou la réhabilitation de leur maison.	39 920	4 299	27 000

EHA Objectif 1 : Couvrir les besoins de survie relatifs à l'EHA de manière immédiate en respectant les 5 engagements minimums du Cluster sur la sécurité et la dignité de la population affectée.

Appuie l'OS1 


INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de femmes, hommes, filles et garçons affectés ayant bénéficié d'un approvisionnement en eau potable d'urgence selon les standards définis par le Cluster EHA	2 200 000	747 072	1 300 000
# de femmes, hommes, filles et garçons affectés ayant bénéficié d'une aide en assainissement d'urgence selon les standards définis par le Cluster EHA	2 200 000	700 000	400 000
# de femmes, hommes, filles et garçons affectés ayant bénéficié d'une distribution de kit d'hygiène d'urgence selon les standards définis par le Cluster EHA	2 200 000	405 210	400 000
# de personnes (femmes, hommes, filles et garçons) affectées ayant bénéficié d'activités de sensibilisation à l'hygiène de base	2 200 000	747 072	1 300 000

EHA Objectif 2 : Apporter une assistance d'urgence à la population vulnérable dans les trois premiers mois d'un choc humanitaire.

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# personnes (désagrégées par sexe et âge) ayant reçu une assistance rapide par le biais du RRM	2 200 000	0	60 000

EHA Objectif 3 : Améliorer la résilience de la population la plus vulnérable parmi les déplacés, leurs communautés d'accueil, les retournés et les rapatriés en renforçant leur accès aux services EHA de manière durable tout en respectant les 5 engagements minimums du Cluster sur la sécurité et la dignité de la population affectée .

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de filles, garçons, femmes et hommes bénéficiant d'un approvisionnement en eau dans des structures institutionnelles (écoles, formations sanitaires (FOSA), marchés) selon les standards nationaux	1 815 600	425 000	261 800
# de filles, garçons, femmes et hommes bénéficiant d'un programme d'assainissement dans des structures institutionnelles (Ecoles, FOSA, marchés) selon les standards nationaux	1 815 600	44 170	10 000
# de femmes et d'hommes formés ou reconvertis en qualité de membre des comités de gestion des points d'eau (Comité de gestion des points d'eau, Comité de Gestion des formations sanitaires, Clubs d'hygiène)		525	4 000
# de personnes (filles, garçons, femmes et hommes) affectées ayant bénéficié d'activités de sensibilisation à l'hygiène	1 815 600	425 000	261 800

Education Objectif 1 : Assurer la survie des filles et des garçons (3-18 ans) affectés par la crise au travers d'un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés.

Appuie l'OS1 


INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'élèves (désagrégé par sexe) bénéficiant d'activités éducatives dans des espaces temporaires d'apprentissage	175 500	175 500	60 000
# d'apprenants (désagrégé par sexe) bénéficiant de matériel scolaire distribués par des partenaires humanitaires	330 000	8 665	165 000
# d'écoles / espaces temporaires d'apprentissage dotés de kits récréatifs	500	N/A	200

Education Objectif 2 : Renforcer la protection des filles et des garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise au travers de l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins.

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'adolescents (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de cours d'alphabétisation et compétences de vie	ND	50 000	25 000
# d'adolescents (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de formations professionnelles	ND	725	2 000
# d'enfants et adolescents déscolarisés (désagrégé par sexe) réinsérés dans l'éducation formelle suite aux classes passerelles	N/A	N/A	1 500

Education Objectif 3 : Protéger les droits des filles et des garçons affectés par la crise contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale.

Appuie l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'attaques documentées par le Cluster		N/A	N/A
# d'enseignants/maîtres-parents (femmes et hommes) formés sur le soutien psychosocial	7 000	460	3 000
# d'apprenants (filles et garçons) bénéficiant d'un enseignement suivant des programmes adaptés à leurs besoins psychosociaux	400 000	20 000	30 000

Logistique Objectif 1 : Renforcer le transport aérien pour les utilisateurs de la communauté humanitaire.

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de passagers transportés par aéronefs humanitaires par an	0	30 000	35 000
# de MT de cargo transporté par voir aérienne par mois	0	350	400

Logistique Objectif 2 : Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire à travers des services de transport par route et de stockage communs.

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de Wiikhall mis à disposition des partenaires humanitaires	0	4	4
# de MT de cargo transporté par route par mois	0	5 000	18 000

Logistique Objectif 3 : Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et ouvrages d'art .

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'ouvrages d'art réhabilités	0	80	200

MSSC Objectif 1 : Soutenir la reconstitution des moyens de subsistance en faveur de la population affectée et à risque.

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes (hommes/femmes) ayant participé à des travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO)	478 304	31 530	237 051
# de personnes (hommes/femmes) participants à des activités génératrices de revenus	273 315	44 000	118 524
# d'acteurs économiques locaux sensibilisés aux programmes de transferts monétaires	546 632	0	474 355

MSSC Objectif 2 : Renforcer l'autonomisation socio-économique de la population affectée et à risque.

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes (homme/femme) ayant finalisé une formation professionnelle	204 987	0	177 884
# de personnes (homme/femme) ayant accès à des initiatives d'assistance intégrées qui utilisent des transferts monétaires/coupons		88 000	160 000

MSSC Objectif 3 : Redynamiser et renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de campagnes de sensibilisation sur la gestion des conflits au niveau communautaire	45	0	30
# de mécanismes d'appui à la gestion des conflits au niveau communautaire redynamisé et intégrant équitablement hommes et femmes	500	0	350
# de personnes (hommes/femmes) bénéficiaires d'une formation sur la gestion des conflits au niveau communautaire	341 645	72 900	296 471

Nutrition Objectif 1 : Fournir un accès équitable à des interventions permettant de sauver des vies en traitant la malnutrition aiguë pour au moins 75 % de la population affectée.

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'enfants de 0 à 59 mois dépistés (%filles/garçons)		200 000	230 000
# d'enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans les programmes nutritionnels thérapeutiques (%filles/garçons)	39 446	26 200	29 585
# d'enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM) admis dans des programmes d'alimentation supplémentaire (%filles/garçons)	57 643	0	9 000

Nutrition Objectif 2 : Prévenir la détérioration de l'état nutritionnel pour au moins 80% de la population affectée.

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'enfants de 6 à 23 mois admis dans le BSFP (Programme d'alimentation complémentaire de couverture)	60 000	22 300	36 000
# de personnes sensibilisées à l'alimentation du nourrisson et des jeunes enfants (%hommes/femmes)	25 000	0	25 000
# d'agents de santé et relais communautaires formés sur les pratiques appropriées de l'ANJE (% hommes/femmes)	200	71	200
# de femmes enceintes vivant avec le VIH assistés (%hommes/femmes)	10 000	0	6 000
# d'enfants de 6-59mois ayant bénéficié d'une supplémentation en vitamine A (%filles/garçons) lors d'une campagne intégrée	60 000	0	60 000
# d'enfants 6-59 mois ayant bénéficiés d'un déparasitage lors d'une campagne intégrée (%filles/garçons)	52 000	0	52 000

Nutrition Objectif 3 : Améliorer la prise en charge des enfants affectés par la malnutrition aiguë à travers l'appui au fonctionnement des unités nutritionnelles.

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de formations sanitaires fonctionnelles intégrant les unités de prise en charge nutritionnelle (UNTA) en ambulatoire	807	360	480
# d'hôpitaux ayant des unités thérapeutiques fonctionnelles (UNT)	60	40	48
# de prestataires de santé formés à la prise en charge intégrée de la MAS dans les zones reculées	480	152	480
# d'agents de santé communautaire formés et équipés sur le CMAM (y compris le dépistage -référence, la sensibilisation et le suivi des abandons)	720	138	720

Protection Objectif 1 : Renforcer la protection de la population affectée par le conflit en réduisant les facteurs aggravants, notamment les atteintes à la liberté de mouvement et à l'intégrité physique et morale.

Appui l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de sous-préfectures et d'arrondissements de Bangui affectés par le conflit qui sont couverts par le monitoring de protection ou les systèmes d'alerte précoce	79		24
# de survivants de viols (hommes, femmes, filles, garçons) ayant bénéficié d'une prise en charge médicale et psychosociale	8000	1 082	3 000
# de survivants de violences basées sur le genre (VBG), d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) (hommes, femmes, filles, garçons) ayant été suivis à travers un plan de prise en charge individuel	32 000	5 627	12 000
# d'enfants (filles, garçons) sortis (des groupes armés) ayant bénéficié de programmes de réintégration socio-communautaires	13 000	4 382	10 000

Protection Objectif 2 : Assurer un accès effectif, en sûreté et en dignité, à des mécanismes de prévention (droits LTB compris) et de protection des droits fondamentaux à la population affectée par le conflit.

Appui l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'hommes et de femmes ayant bénéficié d'une aide pour exercer leurs droits d'accès aux services concernant les Logements, Terres et Biens (LTB)		34 198	39 000
% d'hommes et de femmes dans les zones de retour formés sur les droits et obligations liés aux LTB			80%
# de mineurs non accompagnés (filles, garçons) réunifiés avec leurs familles biologiques	40 000	1 738	3 738

Protection Objectif 3 : Renforcer les mécanismes de protection à base communautaire et l'accès aux services de base essentiels.

Appui l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de réseaux communautaires composés d'au moins 25% de femmes et 25% de jeunes filles et sous le leadership des maires actifs dans la sensibilisation, le référencement et l'activation des systèmes d'alerte	79	28	50
# de mécanismes communautaires de gestion de litiges LTB établis et fonctionnels	79	6	15
# d'enfants (filles et garçons) bénéficiant de soutien psychosocial au travers des espaces amis des enfants/ clubs d'enfants	155 000	81 000	74 000

Santé Objectif 1 : Offrir des soins de santé d'urgence à la population affectée par les crises humanitaires et les épidémies.

Appui l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de kits médicaux d'urgence et santé de la reproduction distribués	1000	100	900
% d'enfants de 6 mois à 14 ans vaccinés contre la rougeole dans les nouveaux sites de déplacés repartis par sexe	100%	60%	≥95%
# nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action distribuées aux ménages	252 000	52 000	200 000
% de rapports du système d'alerte précoce complétés	100%	80%	≥95%

Santé Objectif 2 : Améliorer l'accès aux services de santé de base de la population affectée par une crise chronique et/ou en situation de déplacement ou vivant dans des zones isolées, y compris la population d'accueil.

Appuie l'OS1  l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de relais communautaires et d'agents de santé formés réparti par sexe	1000	150	850
# de structures de santé rendues fonctionnelles dans les zones de crise chronique	32	0	32
# de malades dans les zones de crise référés en urgence	600	0	600

Sécurité alimentaire Objectif : 1 (OS1) : Sauver des vies et contribuer à l'autonomie économique de la population.

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages, par sexe du chef de ménage, ayant bénéficié de semences et d'outils			125 000
# personnes par sexe ayant bénéficié d'une aide alimentaire d'urgence			162 000
# personnes par sexe ayant bénéficié de création d'actifs pour l'amélioration du capital productif			18 000

Sécurité alimentaire Objectif 2 : Renforcer l'information, la sauvegarde et l'accès aux ressources ainsi que la libre circulation de biens et des personnes.

Appuie l'OS3 












INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'organisations de la société civile ayant bénéficié d'une formation sur le renforcement des capacités			20
# de partenaires gouvernementaux impliqués ou qui prennent activement part aux activités du Cluster			5
# de personnes sensibilisées sur la cohésion sociale et la bonne utilisation des ressources communautaires relatives à la sécurité alimentaire (soit 10% de la population totale ciblée)			86 315

Sécurité alimentaire Objectif 3 : Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens de subsistance.

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes (par sexe) bénéficiant d'une injection de capital à travers une approche FFA (Food For Assets)			89 250
# de ménages (par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié de semences vivrières et outils			86 000
# de personnes ayant bénéficiées d'une distribution de vivres			70 000

CHIFFRES DE PLANIFICATION: PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES

PERSONNES CIBLEES (EN MILLIERS)	Réfugiés	P. déplacées internes	Retournés	Communautés hotes	Population vulnérable	% Femmes	% Enfants	Pers. Ciblées	Pers. dans le besoin
 BANGUI BANGORAN		3.4	1.0	3.0				0	280
 BANGUI		99.9	98.0	54.0				0	20
 BASSE KOTTO		7.5	7.0	7.0				154	10
 HAUT MBOMOU	7.0	16.4		1.0	125.3			33	44
 HAUTE KOTTO		16.6		15.0				56	31
 KÉMO		3.1	7.0	30.0	3.2			53	270
 LOBAYE		32.3		32.0	9.4			145	100
 MAMBÉRÉ KADÉI		19.9	4.0	20.0	48.0			259	100
 MBOMOU		10.8		14.0	195.2			97	100
 NANA GRIBIZI		24.5	13.0	13.0	64.8			0	100
 NANA MAMBÉRÉ		12.1	11.0	12.0				121	100
 OMBELLAM'POKO		16.1	4.0	16.0	58.7			140	200
 OUAKA	2.0	59.8	2.0	19.0	51.9			194	300
 OUHAM		48.7	2.0	14.0	53.7			184	300
 OUHAM PÉNDÉ		4.6	1.0	5.0	70.3			103	300
 SANGHAMBAÉRÉ		2.9		3.0	87.9			60	18
 VAKAGA		1.3		1.0	51.6			0	47
TOTAL	9.0	384.9	150.0	261.0	824.8			1600.0	2320.0

ET SI ? ...ON N'APPORTE PAS DE RÉPONSE

L'AIDE HUMANITAIRE POUR LES DÉPLACÉS SERAIT COMPROMISE ET LA REDEVABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE SERAIT MISE EN CAUSE



L'impact sur la population affectée peut être résumé comme suit :

- Augmentation de la vulnérabilité des personnes déplacées,
- Augmentation des risques de santé et de protection dans les sites,
- Manque d'accès aux articles non alimentaires qui permettent la survie des nouveaux déplacés ayant perdu leurs biens essentiels à la suite des affrontements,
- Lenteur du retour des déplacés dans leurs lieux d'origine car les moyens pour la réhabilitation et la reconstruction des maisons détruites ou endommagées sont limités.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CONTINUERA À AUGMENTER AVEC UN RENFORCEMENT DE CERCLES VICIEUX DANS TOUS LES SECTEURS



La dégradation de la sécurité alimentaire et de l'économie des ménages est elle-même un cercle vicieux qui ne peut plus retrouver une dynamique positive passé un certain seuil de paupérisation. Au-delà de l'impact direct sur la nutrition et la santé des familles, la réduction de la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires aura un impact négatif indirect sur leurs dépenses liées à la santé, l'éducation et le logement. Enfin, avec chaque étape de régression de la production agricole, davantage de jeunes se retrouveront disponibles sur le marché de la violence, aggravant ainsi les problèmes de protection.

LE MANQUE D'ÉDUCATION AUGMENTERA LES VULNÉRABILITÉS FACE AUX RISQUES DE PROTECTION.



Le manque d'accès à l'éducation place les enfants et adolescents face à des risques très élevés de protection.

Priver les enfants d'accès à l'éducation revient à les empêcher de développer leurs capacités de résilience et d'auto-protection en charge, mais aussi à augmenter leur vulnérabilité aux exploitations et aux manipulations de toutes sortes : ils seront les premiers à faire partie des groupes armés et groupes criminels, et seront exposés par le manque de connaissances en compétences de vie aux maladies et autres dangers évitables, tout en étant constamment en détresse psychologique.

LE MANQUE D'ACTIVITÉ DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EST UNE MENACE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE ET LE BIEN ÊTRE COMMUNAUTAIRE



Le manque d'accès aux services de prise en charge des violences sexuelles risque d'augmenter le taux des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH, affectant la santé publique, la capacité communautaire d'accueil et la réintégration des survivants et obligera à la cohabitation entre victimes et auteurs vivant en toute impunité. Le manque d'activités de prévention exposera d'avantage les femmes et les filles à des risques très élevés de subir ces violences. Le taux global de VBG mais surtout ceux de mariage précoce, de violences sexuelles, de sexe de survie finiront par augmenter.

LE MANQUE DE SERVICES SANITAIRES APPROPRIÉS CONDUIRA À L'IRRUPTION D'ÉPIDÉMIES



On pourrait avoir une épidémie de rougeole dans les sites de déplacés qui pourrait affecter 100 000 enfants de 6 mois à 14 ans. Il en sera de même d'une épidémie de paludisme qui pourrait toucher plus de 225 000 déplacés et membres des communautés à risque. Des épidémies de diarrhée aqueuse ou sanglante pourront également survenir dans les sites de déplacés.

Ce document est produit au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires.

Ce document donne la compréhension de la crise, partagée par l'Equipe Humanitaire Pays, y compris les besoins humanitaires les plus urgents, et reflète la planification conjointe de la réponse humanitaire.

La désignation employée et la présentation des données dans ce rapport ne suggèrent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'Equipe Humanitaire Pays et ses partenaires, quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ou quant au tracé de leurs frontières ou limites.



www.unocha.org/car



<http://car.humanitarianresponse.info>



@ochacar